

Guide de sécurité et de garantie

Contenu

- **Consignes de sécurité**
- **Ressources informationnelles**
- **Garanties et autres remarques**
- **Unités remplaçables par l'utilisateur (CRU)**

ThinkCentre

Guide de sécurité et de garantie

Important

Avant d'utiliser le présent document et le produit associé, prenez connaissance des informations générales figurant à la section

- Chapitre 1, «Consignes de sécurité», à la page 1
- Chapitre 3, «Déclaration de Garantie Lenovo», à la page 19
- Chapitre 5, «Remarques», à la page 57

Seconde édition - octobre 2006

© Copyright Lenovo 2005, 2006.

Portions © Copyright International Business Machines Corporation 2005.

All rights reserved.

Table des matières

Avis aux lecteurs canadiens	v
Chapitre 1. Consignes de sécurité	1
Conditions qui nécessitent une action immédiate	1
Consignes générales de sécurité	3
Maintenance et mises à niveau	3
Protection antistatique	4
Cordons et adaptateurs d'alimentation.	4
Prolongateurs et dispositifs associés	5
Fiches et prises	6
Périphériques externes	6
Piles et batteries	6
Chaleur et ventilation des produits	7
Environnement d'exploitation.	8
Informations relatives à la sécurité du courant électrique	9
Pile au lithium	10
Informations relatives au modem	10
Conformité aux normes relatives aux appareils à laser	11
Instruction concernant le bloc d'alimentation	12
Sécurité des données	12
Entretien et maintenance	12
Autres consignes de sécurité.	13
Chapitre 2. Sources d'informations.	15
Dossier Documentation électronique	15
ThinkVantage Productivity Center.	16
Access Help	16
www.lenovo.com	17
Tableau d'informations	17
Chapitre 3. Déclaration de Garantie Lenovo.	19
Chapitre 1 - Dispositions générales	19
Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières	23
CHAPITRE 3 - Informations relatives à la Garantie	39
Période de garantie.	39
Types de services prévus par la garantie.	45
Liste de numéros de téléphone pour le monde entier	47
Annexe à la Garantie pour le Mexique	50
Chapitre 4. Unités remplaçables par l'utilisateur (CRU).	53
Chapitre 5. Remarques	57
Consigne relative à la sortie télévision	58

Marques	58
Bruits radioélectriques	59
Déclaration de conformité de la Federal Communications Commission (FCC)	59
Avis de conformité à la réglementation d'Industrie Canada pour la classe B	60
Avis de conformité à la directive de l'Union Européenne	60
Instruction classe B - Corée	60
Instruction Classe B VCCI - Japonais	60
Compatibilité japonaise pour les produits inférieurs ou égaux à 20 A par phase	61
Informations relatives à la maintenance des produits Lenovo pour Taïwan	61
Recommandations de la Federal Communications Commission (FCC) et des entreprises de télécommunications [Etats Unis]	61
Recommandation d'Industrie Canada	62
Cordons d'alimentation	63
Cordons d'alimentation et câbles sous enveloppe de PVC (chlorure de polyvinyle).	65
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	65
Directive DEEE de l'Union Européenne (UE)	66
Déclaration relative au recyclage pour le Japon	66
Collecte et recyclage d'un ordinateur ou d'un écran Lenovo usagé	66
Mise au rebut d'un composant d'ordinateur Lenovo	67
Mise au rebut des piles au lithium des ordinateurs Lenovo	67

Avis aux lecteurs canadiens

Le présent document a été traduit en France. Voici les principales différences et particularités dont vous devez tenir compte.

Illustrations

Les illustrations sont fournies à titre d'exemple. Certaines peuvent contenir des données propres à la France.

Terminologie

La terminologie des titres peut différer d'un pays à l'autre. Reportez-vous au tableau ci-dessous, au besoin.

France	Canada
ingénieur commercial	représentant
agence commerciale	succursale
ingénieur technico-commercial	informaticien
inspecteur	technicien du matériel

Claviers

Les lettres sont disposées différemment : le clavier français est de type AZERTY, et le clavier français-canadien, de type QWERTY.








Paramètres canadiens

Au Canada, on utilise :

- les pages de codes 850 (multilingue) et 863 (français-canadien),
- le code pays 002,
- le code clavier CF.

Nomenclature

Les touches présentées dans le tableau d'équivalence suivant sont libellées différemment selon qu'il s'agit du clavier de la France, du clavier du Canada ou du clavier des États-Unis. Reportez-vous à ce tableau pour faire correspondre les touches françaises figurant dans le présent document aux touches de votre clavier.

France	Canada	Etats-Unis
 (Pos1)		Home
Fin	Fin	End
 (PgAr)		PgUp
 (PgAv)		PgDn
Inser	Inser	Ins
Suppr	Suppr	Del
Echap	Echap	Esc
Attn	Intrp	Break
Impr écran	ImpEc	PrtSc
Verr num	Num	Num Lock
Arrêt défil	Défil	Scroll Lock
 (Verr maj)	FixMaj	Caps Lock
AltGr	AltCar	Alt (à droite)

Recommandations à l'utilisateur

Ce matériel utilise et peut émettre de l'énergie radiofréquence. Il risque de parasiter les communications radio et télévision s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du constructeur (instructions d'utilisation, manuels de référence et manuels d'entretien).

Si cet équipement provoque des interférences dans les communications radio ou télévision, mettez-le hors tension puis sous tension pour vous en assurer. Il est possible de corriger cet état de fait par une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter l'antenne réceptrice ;
- Déplacer l'équipement par rapport au récepteur ;
- Éloigner l'équipement du récepteur ;

- Brancher l'équipement sur une prise différente de celle du récepteur pour que ces unités fonctionnent sur des circuits distincts ;
- S'assurer que les vis de fixation des cartes et des connecteurs ainsi que les fils de masse sont bien serrés ;
- Vérifier la mise en place des obturateurs sur les connecteurs libres.

Si vous utilisez des périphériques non Lenovo avec cet équipement, nous vous recommandons d'utiliser des câbles blindés mis à la terre, à travers des filtres si nécessaire.

En cas de besoin, adressez-vous à votre détaillant.

Le fabricant n'est pas responsable des interférences radio ou télévision qui pourraient se produire si des modifications non autorisées ont été effectuées sur l'équipement.

L'obligation de corriger de telles interférences incombe à l'utilisateur.

Au besoin, l'utilisateur devrait consulter le détaillant ou un technicien qualifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Brevets

Lenovo peut détenir des brevets ou des demandes de brevet couvrant les produits mentionnés dans le présent document. La remise de ce document ne vous donne aucun droit de licence sur ces brevets ou demandes de brevet. Si vous désirez recevoir des informations concernant l'acquisition de licences, veuillez en faire la demande par écrit à l'adresse suivante :

*Lenovo (United States), Inc.
500 Park Offices Drive, Hwy. 54
Research Triangle Park, NC 27709
Etats-Unis
Attention: Lenovo Director of Licensing*

Assistance téléphonique

Pour toute question ou pour obtenir de l'assistance, veuillez composer le 1 866 428-4465.

Chapitre 1. Consignes de sécurité

Important

Veuillez lire en premier les consignes de sécurité.

Ces informations peuvent vous aider à utiliser votre ordinateur de bureau ou portable en toute sécurité. Suivez et conservez toutes les instructions fournies avec votre ordinateur. Les informations de ce document ne modifient pas les dispositions de votre contrat de vente ou de la Déclaration de Garantie Lenovo. Pour plus d'informations, voir Chapitre 3, «Déclaration de Garantie Lenovo», à la page 19.

La sécurité des clients est au coeur de nos préoccupations. Nos produits sont développés dans une optique de sécurité et d'efficacité. Cependant, les ordinateurs personnels sont des appareils électroniques. Les cordons d'alimentation, les adaptateurs d'alimentation et d'autres dispositifs présentent un danger potentiel pour la sécurité et peuvent provoquer des blessures ou des dommages matériels, surtout s'ils sont mal utilisés. Pour réduire ces risques, suivez les instructions accompagnant votre produit, respectez tous les avertissements figurant sur le produit ainsi que dans les instructions d'utilisation et lisez soigneusement les informations de ce document. Ce faisant, vous vous prémunirez contre les risques et vous renforcerez la sécurité de l'environnement de travail informatique.

Remarque : Ces informations comprennent des références aux adaptateurs d'alimentation et aux piles et batteries. Outre les ordinateurs personnels portables, certains produits (tels que des haut-parleurs et des écrans) sont dotés d'adaptateurs d'alimentation externes. Si vous possédez un tel produit, ces informations sont applicables. En outre, vos ordinateurs contiennent une pile interne format bouton qui fournit une alimentation à l'horloge système même lorsque l'ordinateur est débranché. Les consignes de sécurité concernant les piles s'appliquent donc à tous les ordinateurs.

Conditions qui nécessitent une action immédiate

Des produits peuvent être endommagés à la suite d'une mauvaise utilisation ou d'une négligence. Ces dommages peuvent être trop sérieux pour que le produit puisse être utilisé tant qu'il n'aura pas été examiné et réparé, le cas échéant, par un technicien agréé.

Comme avec tout appareil électronique, examinez attentivement le produit lors de sa mise sous tension. Dans quelques rares cas, vous pourriez remarquer une odeur, de la fumée ou des étincelles en provenance de l'ordinateur. Il se peut également que vous entendiez des claquements, des

craquements ou des sifflements. Cela peut signifier simplement qu'un composant électronique interne est tombé en panne en mode contrôlé sans conséquence pour votre sécurité. Mais cela peut aussi indiquer un danger potentiel. Ne prenez pas de risques et ne tentez pas de diagnostiquer vous-même l'incident. Pour obtenir de l'assistance, contactez le service clients. Pour obtenir la liste des numéros de téléphone du support technique en ligne, voir «Liste de numéros de téléphone pour le monde entier», à la page 47.

Inspectez régulièrement votre ordinateur et ses composants pour détecter tout dommage, signe d'usure ou source de danger. Si vous avez des doutes sur l'état d'un composant, n'utilisez pas le produit. Prenez contact avec le centre de support ou avec le fabricant du produit pour savoir comment diagnostiquer l'incident et, si nécessaire, faites réparer le produit.

Dans l'éventualité peu probable où vous constateriez l'une des manifestations décrites ci-après, ou en cas d'incidents remettant en cause la sécurité d'utilisation, cessez d'utiliser le produit et débranchez-le de sa source d'alimentation et des lignes téléphoniques jusqu'à ce que vous ayez pu obtenir des instructions du centre de support.

- Cordons d'alimentation, prises, adaptateurs d'alimentation, rallonges, dispositifs de protection contre les surtensions ou boîtiers d'alimentation fendus, cassés ou endommagés.
- Signes de surchauffe, fumée, étincelles.
- Pile ou batterie endommagée (par exemple, fentes, bosses ou plis), décharge en provenance d'une pile ou d'une batterie ou accumulation de substances étrangères sur une pile.
- Craquement, sifflement, bruit sec ou odeur forte émanant du produit.
- Signes que du liquide a été renversé ou qu'un objet est tombé sur l'ordinateur, le cordon d'alimentation ou l'adaptateur d'alimentation.
- Exposition de l'ordinateur, du cordon d'alimentation ou de l'adaptateur d'alimentation à l'eau.
- Chute du produit ou tout autre dommage.
- Le produit ne fonctionne pas correctement lorsque vous suivez les instructions d'utilisation.

Remarque : Si vous constatez l'une de ces manifestations au niveau d'un produit non Lenovo (par exemple, un prolongateur), cessez de l'utiliser tant que vous n'avez pas obtenu d'instructions auprès du fabricant ou que vous n'avez pas obtenu de pièce de rechange.

Consignes générales de sécurité

Respectez toujours les précautions ci-après pour réduire les risques de blessure ou de dommages matériels.

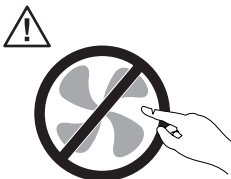
Maintenance et mises à niveau

Ne tentez pas de réparer un produit vous-même, à moins d'y avoir été invité par le centre de support. Faites uniquement appel à un fournisseur de services ayant reçu l'agrément pour réparer ce produit en particulier.

Remarque : Certains composants peuvent être mis à niveau ou remplacés par le client. Les mises à niveau sont généralement appelées des options. Les composants de remplacement dont l'installation par le client est approuvée sont appelés des unités remplaçables par l'utilisateur (CRU). Lenovo fournit une documentation qui contient des instructions indiquant dans quels cas le client doit installer des options ou remplacer des CRU. Vous devez suivre scrupuleusement toutes les instructions lorsque vous installez ou remplacez des composants. L'extinction d'un voyant d'alimentation ne signifie pas nécessairement que les niveaux de tension à l'intérieur d'un appareil soient nuls. Avant de retirer les capots d'un appareil muni d'un câble d'alimentation secteur, assurez-vous toujours que l'alimentation est coupée et que le produit est débranché de toute source d'alimentation. Pour plus d'informations sur les unités remplaçables par l'utilisateur, voir Chapitre 4, «Unités remplaçables par l'utilisateur (CRU)», à la page 53. Si vous avez des questions ou des doutes, adressez-vous au centre de support.

Bien qu'il n'y ait plus de pièce en mouvement dans votre ordinateur une fois le cordon d'alimentation débranché, les avertissements suivants sont requis pour votre sécurité.

Danger



Pièces en mouvement dangereuses. Évitez tout contact avec les doigts et toute autre partie du corps.

Attention



Avant de remplacer une unité remplaçable par l'utilisateur, mettez l'ordinateur hors tension et patientez 3 à 5 minutes pour permettre le refroidissement de la machine, avant d'ouvrir le carter.

Protection antistatique

Bien qu'inoffensive pour vous, l'électricité statique peut gravement endommager les composants et options de votre ordinateur. En cas de manipulation incorrecte, les composants sensibles à l'électricité statique risquent de subir des dommages. Lorsque vous déballez une option ou une CRU, n'ouvrez pas l'emballage antistatique des composants avant que les instructions ne vous demandent de l'installer.

Lorsque vous manipulez des options ou des CRU, ou que vous réalisez des interventions à l'intérieur de l'ordinateur, prenez les précautions suivantes afin d'éviter les dommages liés à l'électricité statique :

- Limitez vos mouvements. Les mouvements contribuent à générer de l'électricité statique autour de vous.
- Manipulez toujours les composants avec précaution. Manipulez les adaptateurs, modules mémoire et autres cartes à circuits imprimés en les tenant par les bords. Ne touchez jamais directement des circuits.
- Empêchez à toute autre personne de toucher aux composants.
- Lorsque vous installez une option ou une CRU sensible à l'électricité statique, mettez l'emballage antistatique du composant en contact avec le capot d'un logement d'extension en métal ou toute autre surface métallique non peinte de l'ordinateur pendant au moins deux secondes. Cela permet de dissiper l'électricité statique présente dans l'emballage et votre corps.
- Si possible, retirez le composant sensible à l'électricité statique de l'emballage antistatique et installez-le sans le poser. Si cela n'est pas possible, posez l'emballage antistatique sur une surface plane et lisse et placez le composant dessus.
- Ne mettez pas le composant en contact avec le capot de l'ordinateur ou toute autre surface métallique.

Cordons et adaptateurs d'alimentation

Utilisez uniquement les cordons et les adaptateurs d'alimentation fournis par le fabricant du produit.

La sécurité des cordons d'alimentation doit être approuvée. En Allemagne, la norme est H05VV-F, 3G, 0,75 mm², ou plus. Pour les autres pays, les types appropriés doivent être utilisés.

N'enroulez jamais un cordon d'alimentation autour de l'adaptateur d'alimentation ou de tout autre objet. Une telle contrainte risque d'effilocher, de fissurer ou de plisser le cordon. Cela peut représenter un danger pour la sécurité.

Placez toujours les cordons d'alimentation de manière à éviter qu'on les piétine, qu'on trébuche ou qu'ils soient pincés par des objets.

Évitez d'exposer le cordon et les adaptateurs d'alimentation à des liquides. Ainsi, ne laissez pas le cordon ou l'adaptateur d'alimentation à proximité d'éviers, de bassines, de toilettes ou sur des sols nettoyés avec des détergents liquides. Les liquides risquent de provoquer des court-circuits, surtout si le cordon ou l'adaptateur d'alimentation a été soumis à des contraintes résultant d'une mauvaise utilisation. Les liquides peuvent également entraîner une corrosion progressive des terminaisons du cordon d'alimentation ou des connecteurs susceptible de provoquer une surchauffe.

Connectez toujours les cordons d'alimentation et les câbles d'interface dans le bon ordre et assurez-vous que tous leurs connecteurs sont bien enfoncés et fixés dans les prises.

N'utilisez pas d'adaptateur d'alimentation présentant des signes de corrosion sur les broches d'entrée secteur ou des signes de surchauffe (déformation du plastique, par exemple) sur l'entrée secteur ou à tout autre endroit du cordon d'alimentation.

N'utilisez pas de cordons d'alimentation sur lesquels les contacts électriques à l'une ou l'autre des extrémités présentent des signes de corrosion ou de surchauffe, ou qui semblent être endommagés.

Prolongateurs et dispositifs associés

Assurez-vous que les prolongateurs, les dispositifs de protection contre les surtensions, les blocs d'alimentation de secours et les multiprises que vous utilisez ont des caractéristiques de tension correspondant aux besoins électriques du produit. Ne surchargez jamais ces dispositifs. Si vous utilisez des multiprises, la charge ne doit pas dépasser la tension d'entrée. Adressez-vous à un électricien pour plus de détails ou si vous avez des questions concernant les charges de courant, les besoins en alimentation et les tensions d'entrée.

Fiches et prises

Si une prise de courant destinée au matériel de votre ordinateur semble être endommagée ou corrodée, ne l'utilisez pas et attendez qu'elle soit remplacée par un électricien qualifié.

Ne tordez pas ou ne modifiez pas une fiche électrique. Si une fiche est endommagée, prenez contact avec le fabricant pour la remplacer.

Ne partagez pas une prise électrique avec d'autres appareils domestiques ou professionnels consommant une grande quantité d'électricité, car une tension instable risquerait d'endommager votre ordinateur, vos données ou les périphériques connectés.

Certains produits sont équipés d'une fiche à trois broches. Cette fiche s'adapte uniquement à une prise de courant mise à la terre. Il s'agit d'un dispositif de sécurité. Ne le désactivez pas en tentant d'insérer la fiche dans une prise non reliée à la terre. Si vous ne pouvez pas enfoncer la fiche dans la prise, demandez à un électricien de vous fournir un adaptateur de prise approuvé ou de remplacer la prise par une autre prise prenant en charge ce dispositif de sécurité. Ne surchargez jamais une prise de courant. La charge totale du système ne doit pas dépasser 80 pour cent de la tension du circuit de dérivation. Adressez-vous à un électricien pour plus de détails ou si vous avez des questions concernant les charges de courant et les tensions des circuits de dérivation.

Assurez-vous que la prise de courant utilisée est correctement câblée, facilement accessible et placée à proximité du matériel. Ne tendez pas complètement les cordons d'alimentation pour éviter toute contrainte.

Assurez-vous que la prise électrique délivre une tension et un courant adaptés au produit que vous installez.

Branchez et débranchez avec précaution le matériel de la prise de courant.

Périphériques externes

Ne branchez ou ne débranchez pas de câbles de périphérique externe autres que des câbles USB et 1394 quand l'ordinateur est sous tension, car vous risqueriez de l'endommager. Afin d'éviter d'endommager les périphériques connectés, patientez au moins cinq secondes après la mise hors tension de l'ordinateur pour déconnecter les périphériques externes.

Piles et batteries

Tous les PC Lenovo contiennent une pile format bouton non rechargeable destinée à alimenter l'horloge système. En outre, de nombreux produits mobiles, tels que les ordinateurs portables, utilisent un bloc de batteries

rechargeable destiné à alimenter le système lorsqu'il est utilisé en mode portable. La compatibilité des piles fournies par Lenovo en vue d'être utilisées avec votre produit a été testée. Ces piles doivent être uniquement remplacées par des composants agréés.

Ne tentez jamais d'ouvrir ou de réparer une pile ou une batterie. Ne broyez pas, ne percez pas et n'incinerez pas les piles ou les batteries et ne provoquez pas de court-circuit sur les contacts en métal. N'exposez pas la pile ou la batterie à l'eau ou à tout autre liquide. Rechargez uniquement le bloc de batteries en vous conformant strictement aux instructions fournies dans la documentation du produit.

Un mauvais traitement ou une mauvaise utilisation risque d'entraîner une surchauffe de la pile pouvant se traduire par une émission de gaz ou de flammes de la part du bloc de piles ou de la pile cellulaire. Si votre pile est endommagée ou que vous remarquez des décharges en provenance de celle-ci ou l'accumulation de substances étrangères sur ses composants en plomb, arrêtez de l'utiliser et procurez-vous une pile ou une batterie de rechange auprès du fabricant.

Les piles ou les batteries peuvent se dégrader lorsqu'elles restent inutilisées pendant un long moment. Dans le cas de certaines piles rechargeables (en particulier les piles au lithium-ion), le fait de laisser une pile déchargée peut augmenter les risques de court-circuits susceptibles de diminuer la durée de vie de la pile et de présenter un danger pour la sécurité. Ne laissez pas des piles au lithium-ion rechargeables se décharger complètement et ne les rangez pas déchargées.

Chaleur et ventilation des produits

Les ordinateurs dégagent de la chaleur lorsqu'ils sont sous tension et que les piles sont en charge. Les ordinateurs portables peuvent émettre une quantité importante de chaleur en raison de leur taille compacte. Respectez toujours ces précautions de base :

- Ne laissez pas la base de l'ordinateur en contact prolongé avec vos genoux ou avec une partie quelconque de votre corps lorsque l'ordinateur est en fonctionnement ou que la batterie est en cours de chargement. En effet, votre ordinateur dégage de la chaleur en mode de fonctionnement normal. Un contact prolongé avec votre peau peut provoquer des lésions, voire des brûlures.
- Ne faites pas fonctionner votre ordinateur et ne chargez pas la pile ou la batterie à proximité de matériaux inflammables ou dans des environnements explosifs.
- Votre produit est équipé d'ouvertures de ventilation, de ventilateurs et/ou de dissipateurs thermiques à des fins de sécurité, de confort et de fiabilité de fonctionnement. Vous risquez de bloquer ces dispositifs par inadvertance si

vous placez le produit sur un lit, un canapé, un tapis ou toute autre surface souple. Vous ne devez jamais bloquer, couvrir ou désactiver ces dispositifs.

Vous devez inspecter votre ordinateur au moins une fois par trimestre pour vérifier que de la poussière ne s'est pas accumulée. Avant de procéder à cette opération, mettez l'ordinateur hors tension et débranchez-le. Vous pouvez ensuite retirer la poussière qui se trouve dans les ventilateurs ou les trous du panneau frontal. Si vous remarquez que de la poussière s'est accumulée à l'extérieur, vous devez également examiner et retirer la poussière se trouvant à l'intérieur de l'ordinateur, notamment dans les ventilateurs (du dissipateur thermique, du bloc d'alimentation et de l'ordinateur). Avant de retirer le carter, mettez toujours l'ordinateur hors tension et débranchez-le. Il est recommandé d'éviter d'utiliser l'ordinateur à moins de 50 centimètres d'un lieu de passage important. Si vous ne pouvez pas faire autrement, inspectez et nettoyez l'ordinateur plus souvent.

Respectez toujours les précautions suivantes pour assurer votre sécurité et des performances optimales de votre ordinateur :

- Lorsque l'ordinateur est branché, ne retirez jamais le carter.
- Vérifiez régulièrement l'extérieur de l'ordinateur pour rechercher les éventuelles accumulations de poussière.
- Retirez la poussière qui se trouve dans les ventilateurs ou les trous du panneau frontal. Si vous travaillez dans un environnement poussiéreux ou près d'un lieu de passage important, nettoyez plus souvent votre ordinateur.
- Ne bloquez pas les ouvertures d'aération.
- Afin d'éviter tout risque de surchauffe, n'installez et n'utilisez pas l'ordinateur dans un meuble.
- La température de l'air circulant dans l'ordinateur ne doit pas dépasser 35 °C (95 °F).
- N'utilisez pas de dispositifs de filtration de l'air autres que ceux fournis avec le portable.

Environnement d'exploitation

L'environnement optimal dans lequel utiliser votre ordinateur est une température comprise entre 10°C et 35°C et un taux d'humidité compris entre 35 % et 80 %. Si votre ordinateur a été stocké ou transporté à des températures inférieures à 10°C, laissez-le reprendre progressivement la température optimale de 10°C à 35°C avant de l'utiliser. Cela peut durer deux heures dans des conditions extrêmes. Si vous ne laissez pas votre ordinateur reprendre une température de fonctionnement optimale avant de l'utiliser, vous risquez de provoquer des dommages irréparables.

Si possible, placez votre ordinateur dans un endroit correctement ventilé et sec et évitez de l'exposer directement au soleil.

Tenez les appareils électriques tels que les ventilateurs, radios, haut-parleurs, climatiseurs et fours micro-ondes à l'écart de votre ordinateur, car les puissants champs magnétiques qu'ils génèrent risqueraient d'endommager l'écran et les données stockées sur l'unité de disque dur.

Ne posez pas de boissons sur ou à côté de l'ordinateur ou d'autres périphériques connectés. Le renversement de liquides sur ou dans l'ordinateur ou un périphérique connecté risquerait de provoquer un court circuit ou d'autres dommages.

Ne mangez pas ou ne fumez pas au-dessus de votre clavier. Les chutes de particules dans votre clavier risqueraient de provoquer des dommages.

Informations relatives à la sécurité du courant électrique

Danger

Le courant électrique provenant de l'alimentation, du téléphone et des câbles de transmission peut présenter un danger.

Pour éviter tout risque de choc électrique :

- Afin d'éviter les risques de surtension, évitez d'utiliser votre ordinateur pendant un orage.
- Ne manipulez aucun câble et n'effectuez aucune opération d'installation, d'entretien ou de reconfiguration de ce produit au cours d'un orage.
- Branchez tous les cordons d'alimentation sur un socle de prise de courant correctement câblé et mis à la terre.
- Branchez sur des socles de prise de courant correctement câblés tout équipement connecté à ce produit.
- Lorsque cela est possible, n'utilisez qu'une seule main pour connecter ou déconnecter les câbles d'interface.
- Ne mettez jamais un équipement sous tension en cas d'incendie ou d'inondation, ou en présence de dommages matériels.
- Avant de retirer les carters de l'unité, mettez celle-ci hors tension et déconnectez ses cordons d'alimentation, ainsi que les câbles qui la relient aux réseaux, aux systèmes de télécommunication et aux modems (sauf instruction contraire mentionnée dans les procédures d'installation et de configuration).
- Lorsque vous installez, que vous déplacez, ou que vous manipulez le présent produit ou des périphériques qui lui sont raccordés, reportez-vous aux instructions ci-dessous pour connecter et déconnecter les différents cordons.

<p>Connexion :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettez les unités hors tension. 2. Commencez par brancher tous les cordons sur les unités. 3. Branchez les câbles d'interface sur des connecteurs. 4. Branchez les cordons d'alimentation sur des prises. 5. Mettez les unités sous tension. 	<p>Déconnexion :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettez les unités hors tension. 2. Débranchez les cordons d'alimentation des prises. 3. Débranchez les câbles d'interface des connecteurs. 4. Débranchez tous les câbles des unités.
---	--

Pile au lithium

Attention

Danger d'explosion en cas de remplacement incorrect de la pile.

Remplacez toujours la pile format bouton au lithium par une pile strictement identique ou par une pile équivalente recommandée par le fabricant. La pile contient du lithium et peut exploser en cas de mauvaise utilisation, de mauvaise manipulation ou de mise au rebut inappropriée.

Ne pas :

- la jeter à l'eau,
- l'exposer à une température supérieure à 100 °C (212 °F)
- chercher à la réparer ou à la démonter.

Ne pas mettre la pile à la poubelle. Pour la mise au rebut, se reporter à la réglementation en vigueur.

Les déclarations qui suivent s'appliquent aux utilisateurs de l'état de Californie, aux États-Unis.

Produits à base de perchlorate : des consignes de manipulation spéciales peuvent s'appliquer. Voir le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Informations relatives au modem

Attention

Pour réduire le risque d'incendie, utiliser seulement la référence 26 AWG ou un câble avec des caractéristiques supérieures.

Lors de l'utilisation de votre matériel téléphonique, il est important de respecter les consignes ci-après afin de réduire les risques d'incendie, d'électrocution et d'autres blessures :

- N'installez jamais de cordons téléphoniques durant un orage.
- Les prises téléphoniques ne doivent pas être installées dans des endroits humides, excepté si le modèle a été conçu à cet effet.
- Ne touchez jamais un cordon téléphonique ou un terminal non isolé avant que la ligne ait été déconnectée du réseau téléphonique.
- Soyez toujours prudent lorsque vous procédez à l'installation ou à la modification de lignes téléphoniques.
- Si vous devez téléphoner pendant un orage, pour éviter tout risque de choc électrique, utilisez toujours un téléphone sans fil.
- En cas de fuite de gaz, n'utilisez jamais un téléphone situé à proximité de la fuite.

Conformité aux normes relatives aux appareils à laser

Certains modèles d'ordinateurs personnels sont équipés en usine d'une unité de CD ou de DVD. Ces unités sont également vendues séparément en tant qu'options. L'unité de CD/DVD est un appareil à laser. Aux Etats-Unis, l'unité de CD/DVD est certifiée conforme aux normes indiquées dans le sous-chapitre J du DHHS 21 CFR relatif aux produits à laser de classe 1. Dans les autres pays, elles sont certifiées être des produits à laser de classe 1 conformes aux normes IEC 60825-1 et CENELEC EN 60 825-1.

Lorsqu'une unité de CD ou de DVD est installée, tenez compte des remarques suivantes.

Attention

Pour éviter tout risque d'exposition au rayon laser, respectez les consignes de réglage et d'utilisation des commandes, ainsi que les procédures décrites dans le présent manuel.

Ne retirez pas le carter de l'unité. En ouvrant l'unité de CD ou de DVD, vous vous exposez au rayonnement dangereux du laser. Aucune pièce de l'unité n'est réparable.

Certaines unités de CD ou de DVD peuvent contenir une diode à laser de classe 3A ou 3B. Prenez connaissance des informations suivantes.

Danger

Rayonnement laser lorsque le carter est ouvert. Evitez toute exposition directe au rayon laser. Evitez de regarder fixement le faisceau ou de l'observer à l'aide d'instruments optiques.

Instruction concernant le bloc d'alimentation

Ne retirez jamais le carter d'un bloc d'alimentation ni toute autre partie portant l'étiquette ci-dessous.



Les composants portant cette étiquette présentent un danger électrique. Aucune pièce de ces composants n'est réparable. Si vous pensez qu'ils peuvent être à l'origine d'un incident, contactez un technicien de maintenance.

Sécurité des données

Ne supprimez pas des fichiers inconnus ou ne changez pas le nom des fichiers ou répertoires que vous n'avez pas créé, car votre ordinateur ou vos logiciels risqueraient de ne plus fonctionner.

Sachez que l'accès aux ressources réseau peut exposer votre ordinateur à des virus informatiques, des pirates, des logiciels espions et d'autres activités malveillantes risquant d'endommager votre système, vos logiciels ou vos données. Il vous incombe de prendre les mesures de protection adéquates en déployant des pare-feu, des logiciels antivirus et des logiciels de protection contre les logiciels espions, et de tenir ces logiciels à jour.

Entretien et maintenance

Nettoyez régulièrement votre ordinateur et votre espace de travail. Eteignez votre ordinateur, puis débranchez le cordon d'alimentation avant de le nettoyer. Ne vaporisez pas de détergent directement sur l'ordinateur et n'utilisez pas de détergent contenant des produits inflammables pour le nettoyer. Vaporisez le détergent sur un chiffon doux et essuyez les surfaces de l'ordinateur.

Autres consignes de sécurité

Les sacs en plastique peuvent être dangereux. Tenez-les à l'écart des bébés et des enfants afin d'éviter tout danger de suffocation.

Chapitre 2. Sources d'informations

Après avoir configuré votre ordinateur à l'aide du livret d'installation fourni, vous pouvez utiliser les informations de ce chapitre pour accéder aux ressources utiles liées à vos besoins informatiques.

Dossier Documentation électronique

Le dossier Documentation électronique contient des documents qui vous guident lors de la configuration et de l'utilisation de votre ordinateur. Ce dossier est préinstallé sur votre ordinateur et aucun accès Internet n'est requis pour l'affichage des publications. Les documents suivants sont disponibles dans le dossier Documentation électronique :

- *Guide d'utilisation*

Cette publication contient des informations sur la configuration de l'ordinateur, l'installation des options, la restauration des logiciels, l'emploi de l'utilitaire de configuration, la mise à jour des programmes système et la résolution des incidents.

- *Guide de remplacement d'options matérielles*

Ce document fournit des instructions détaillées pour le remplacement des unités remplaçables par le client (CRU) dans votre ordinateur. Les CRU sont des composant qui peuvent être mis à niveau ou remplacés par le client.

Pour afficher une publication, ouvrez le menu **Démarrer** du bureau Windows, sélectionnez **Tous les programmes, Documentation électronique** et cliquez sur **Documentation électronique**. Cliquez deux fois sur la publication appropriée pour votre ordinateur. Les publications sont également disponibles sur le site Web Lenovo, <http://www.lenovo.com>.

Remarques :

1. Ces publications sont au format PDF (Portable Document Format). Adobe Acrobat Reader doit être installé. Si Adobe Acrobat Reader n'a pas encore été installé sur votre ordinateur, un message s'affiche lorsque vous tentez d'afficher le fichier PDF. Suivez les instructions pour effectuer l'installation d'Adobe Acrobat Reader.
2. Les publications préinstallées sur votre ordinateur sont disponibles dans d'autres langues sur le site Web de support Lenovo, <http://www.lenovo.com/support/>.
3. Si vous souhaitez installer une version d'Adobe Acrobat Reader dans une langue autre que celle de la version fournie sur votre ordinateur, accédez au site Web Adobe à l'adresse <http://www.adobe.com> et téléchargez la version que vous souhaitez utiliser.

ThinkVantage Productivity Center

Le programme ThinkVantage Productivity Center vous guide dans le processus d'hébergement des sources d'informations et des outils conçus pour simplifier et rendre plus sécurisé le système informatique tout en vous aidant à réduire les coûts et à augmenter la productivité. Le programme ThinkVantage Productivity Center vous aide à configurer, comprendre et améliorer votre ordinateur.

Ce programme fournit des informations sur votre ordinateur et permet d'accéder rapidement à diverses technologies, telles que :

- Programme Rescue and Recovery
- Productivity Center
- Client Security Solution
- Factory Recovery
- System Update
- Service and support

Remarque : Les technologies ThinkVantage sont disponibles uniquement sur des ordinateurs Lenovo.

Pour accéder au programme ThinkVantage Productivity Center, ouvrez le menu **Démarrer** du bureau Windows, sélectionnez **Tous les programmes, ThinkVantage** et cliquez sur **Productivity Center**.

Access Help

Le système Access Help fournit des informations sur le démarrage, les tâches de base, la personnalisation des paramètres pour vos préférences personnelles, la protection des données, le développement et la mise à niveau ainsi que sur la résolution des incidents.

Pour accéder à Access Help, ouvrez le menu **Démarrer** du bureau Windows, sélectionnez **Tous les programmes, ThinkVantage** et cliquez sur **Access Help**. Une fois que vous avez ouvert Access Help, utilisez le panneau de gauche pour effectuer votre choix à partir des onglets Table des matières ou Index ou utilisez l'onglet Recherche pour rechercher un mot ou une phrase spécifique.

www.lenovo.com

Le site Web Lenovo (www.lenovo.com) fournit des informations et des services pour l'achat, la mise à niveau et la gestion de votre ordinateur. Vous pouvez accéder aux dernières informations concernant votre ordinateur sur le site Web Lenovo. A partir du site Web www.lenovo.com Web, vous pouvez également :

- acheter des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portables, des écrans, des projecteurs, des mises à niveau et des accessoires pour votre ordinateur ainsi que des offres spéciales.
- acheter des services supplémentaires, tels que le support pour le matériel, les systèmes d'exploitation, les programmes d'application, la configuration réseau et les installations personnalisées.
- acheter des mises à niveau et des services de réparation matérielle étendus.
- télécharger les derniers pilotes de périphérique et mises à jours logicielles pour votre modèle d'ordinateur.
- accéder aux manuels en ligne concernant vos produits.
- accéder au texte de la Déclaration de Garantie Lenovo.
- accéder aux informations de résolution des incidents et de support pour le modèle de votre ordinateur et pour d'autres produits pris en charge.
- rechercher le numéro de téléphone pour les supports et les services de votre pays ou région.
- rechercher un fournisseur de services près de chez vous.

Tableau d'informations

Il peut être utile de noter les informations relatives à votre ordinateur, dans l'éventualité d'une opération de maintenance. Le technicien du support vous demandera probablement ces renseignements.

Le type, le modèle et le numéro de série de la machine sont indiqués sur l'ordinateur. Le formulaire ci-dessous vous permet de noter ces informations :

Nom du produit	_____
Type et modèle de machine	_____
Numéro de série	_____
Date d'acquisition	_____

Enregistrez votre ordinateur sur le site Web suivant :

<http://www.lenovo.com/register>

Vous pourrez alors bénéficier des avantages suivants :

- Un service plus rapide lorsque vous téléphonerez pour obtenir de l'aide
- L'envoi automatique de logiciels gratuits et d'offres promotionnelles

Pour plus d'informations sur l'enregistrement de votre ordinateur, consultez le système d'aide en ligne Access Help. Pour plus d'instructions sur la procédure d'ouverture du système d'aide en ligne, voir «Access Help», à la page 16.

Chapitre 3. Déclaration de Garantie Lenovo

LSOLW-00 05/2005

Chapitre 1 - Dispositions générales

La présente Déclaration de Garantie comporte trois chapitres, Dispositions générales, Dispositions nationales particulières et Informations relatives à la Garantie. Les dispositions du Chapitre 2 peuvent remplacer ou modifier celles du Chapitre 1. La garantie fournie par Lenovo Group Limited ou une de ses filiales (appelées "Lenovo") au titre de la présente Déclaration de Garantie s'applique uniquement aux machines achetées en vue d'un usage personnel et non à des fins de revente. Le terme "Machine" désigne une machine Lenovo, ses dispositifs, conversions, mises à niveau, éléments, accessoires, ou combinaisons de ceux-ci. Le terme "Machine" ne désigne pas les logiciels, qu'ils soient pré-chargés sur la Machine, installés ultérieurement ou d'une quelconque autre manière. La présente Déclaration de Garantie ne porte atteinte à aucune des dispositions d'ordre public relatives aux droits des consommateurs.

Etendue de cette garantie

Lenovo garantit que chaque Machine 1) est exempte de défaut matériel ou de fabrication et 2) est conforme aux spécifications publiées officiellement par Lenovo ("Spécifications") qui sont disponibles sur demande. La période de garantie relative à la Machine commence à la date d'installation initiale et est indiquée dans le Chapitre 3 - Informations relatives à la Garantie. Sauf indication contraire de la part de Lenovo ou de votre revendeur, la date qui figure sur votre facture est la date d'installation. Sauf indication contraire de la part de Lenovo, ces garanties ne s'appliquent que dans le pays ou la région d'achat de la Machine.

CES GARANTIES SONT LES SEULES GARANTIES AUXQUELLES VOUS POUVEZ PRETENDRE. ELLES REMPLACENT TOUTES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, ET DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE. LA DUREE DE CES GARANTIES SERA ALORS LIMITEE A LA PERIODE DE GARANTIE. PASSEE CETTE PERIODE, AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUERA. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS DE DUREE DES GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION OU LA LIMITATION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Limitation de la garantie

Cette garantie ne couvre pas :

- les logiciels, qu'ils soient pré-chargés sur la Machine, livrés avec celle-ci ou installés ultérieurement ;
- une défaillance découlant d'une utilisation incorrecte, d'un accident, d'une modification, d'une exploitation dans un environnement physique ou opérationnel inadapté ou d'une maintenance inappropriée par vous-même ;
- une défaillance causée par un produit pour lequel Lenovo n'est pas responsable ; et
- tout produit non-Lenovo, y compris les produits que Lenovo peut se procurer et fournir avec ou intégrer à une Machine Lenovo à votre demande.

Tout retrait, toute altération des étiquettes servant à l'identification de la Machine ou des pièces entraîne l'annulation des garanties.

Lenovo ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur de la Machine.

Tout support technique ou tout support d'une autre nature fourni sur une Machine sous garantie, tel que l'assistance, y compris l'aide à l'"utilisation", à la configuration et à l'installation, est fourni **SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTIE**.

Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie

Le service prévu par la garantie peut être fourni par Lenovo, par IBM, par votre revendeur si celui-ci est habilité à effectuer le service, ou par un fournisseur de services de garantie agréé. Chacun de ces intervenants est appelé un "Fournisseur de Services".

Si la Machine ne fonctionne pas, tel que le prévoit la garantie, pendant la période de garantie, prenez contact avec un Fournisseur de Services. Si vous n'enregistrez pas la Machine auprès de Lenovo, vous pouvez être amené à présenter une preuve d'achat justifiant de votre droit au service prévu par la Garantie.

Résolution d'incidents par Lenovo

Lors d'une demande d'assistance, vous devez suivre les procédures de détermination et de résolution d'incident spécifiées. Un diagnostic initial de votre incident peut être effectué soit par un technicien au téléphone, soit par voie électronique en accédant à un site Web de support.

Le type de service de garantie applicable à votre Machine est indiqué dans le Chapitre 3 - Informations relatives à la Garantie.

Vous êtes responsable du téléchargement et de l'installation des mises à jour de logiciel désignées, depuis un site Internet de support ou à partir d'un autre

support électronique, selon les instructions fournies par votre Fournisseur de services. Les mises à jour de logiciel peuvent inclure le BIOS, les logiciels utilitaires, les pilotes de périphérique et les mises à jour d'autres logiciels.

Si votre incident peut être résolu à l'aide d'une unité remplaçable par l'utilisateur ("CRU") (par exemple, clavier, souris, haut-parleur, mémoire, unité de disque dur), votre Fournisseur de Services vous livrera cette unité pour que vous effectuiez son installation.

Si la Machine ne fonctionne pas conformément aux garanties fournies pendant la période de garantie et que votre incident ne peut pas être résolu par téléphone ou par voie électronique, via l'application des mises à jour de logiciel ou à l'aide d'une CRU, votre Fournisseur de Services, à sa discrétion, 1) la réparera de sorte qu'elle fonctionne conformément à la Garantie ou 2) la remplacera par une autre dont les fonctions sont au moins équivalentes. Si votre Fournisseur de Services n'est pas en mesure d'effectuer une de ces opérations, vous pouvez restituer la Machine au lieu d'achat où elle vous sera remboursée.

Dans le cadre du service de Garantie, votre Fournisseur de Services peut également installer certaines modifications techniques qui s'appliquent à la Machine.

Remplacement d'une Machine ou d'une pièce

Lorsque le service de Garantie implique le remplacement d'une Machine ou d'une pièce, l'élément remplacé par votre Fournisseur de Services devient la propriété de Lenovo et l'élément de remplacement votre propriété. Vous déclarez que tous les éléments démontés sont authentiques et non modifiés. L'élément de remplacement peut ne pas être neuf, mais il sera en bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles de l'élément remplacé. L'élément de remplacement bénéficiera du service de Garantie de l'élément remplacé.

Vos autres obligations

Avant que votre Fournisseur de Services ne remplace une Machine ou une pièce, vous vous engagez à retirer tous les dispositifs et toutes les pièces, options, modifications et adjonctions, qui ne sont pas couverts par la garantie.

Vous vous engagez également à :

1. vérifier que la Machine n'est soumise à aucune disposition et restriction légales qui en empêche le remplacement ;
2. obtenir du propriétaire une autorisation permettant à votre Fournisseur de Services d'intervenir sur une Machine dont vous n'êtes pas propriétaire ;
3. le cas échéant, avant l'intervention :
 - a. suivre les procédures de demande de service fournies par votre Fournisseur de Services ;

- b. sauvegarder ou sécuriser tous les logiciels, données et fonds contenus dans la Machine ; et
 - c. fournir à votre Fournisseur de Services un accès suffisant, libre et sûr à vos installations pour permettre à Lenovo de remplir ses obligations ;
4. (a) vous assurer que toutes les informations relatives aux personnes identifiées ou identifiables (Données personnelles) sont supprimées de la Machine (dans la mesure où cela est techniquement possible), (b) permettre à votre Fournisseur de Services ou à un fournisseur de traiter pour votre compte toutes les Données personnelles restantes, telles que votre Fournisseur de Services juge nécessaires pour remplir ses obligations dans le cadre de cette Déclaration de garantie (y compris, le cas échéant, l'expédition de la Machine en vue dudit traitement à d'autres sites de maintenance dans le monde) et (c) vous assurer que ce traitement est conforme à toutes les lois applicables à ces Données personnelles.

Limitation de responsabilité

Lenovo est responsable des dommages subis par votre Machine ou de la perte de celle-ci uniquement lorsqu'elle se trouve 1) en la possession de votre Fournisseur de Services, ou 2) en transit au cas où Lenovo prendrait en charge les frais de transport.

Ni Lenovo, ni votre Fournisseur de Services ne peut être tenu pour responsable des informations confidentielles, personnelles ou dont vous êtes propriétaire contenues dans une Machine que vous avez retournée à Lenovo pour quelque raison que ce soit. Vous devez supprimer les informations de ce type avant de retourner la Machine.

Des circonstances peuvent survenir où, en raison d'une défaillance du fait de Lenovo ou de toute autre responsabilité, vous avez droit à recouvrer des dommages de Lenovo. Quels que soient la nature, le fondement et les modalités de l'action engagée contre Lenovo (y compris rupture fondamentale, négligence, déclaration inexacte ou toute autre base contractuelle ou délictuelle), Lenovo ne sera responsable qu'à concurrence, sauf responsabilités qui ne peuvent être supprimées ou limitées par la loi :

1. des dommages corporels (incluant le décès) et dommages aux biens matériels mobiliers ou immobiliers ; et
2. pour tout autre dommage réel et direct, du prix facturé de la Machine à l'origine de la réclamation.

Cette limitation de responsabilité s'applique également aux fournisseurs et revendeurs de Lenovo et à votre Fournisseur de Services. C'est le maximum pour lequel Lenovo, ses fournisseurs, ses revendeurs et votre Fournisseur de Services sont collectivement responsables.

LENOVO, SES FOURNISSEURS, SES REVENDEURS ET LES FOURNISSEURS DE SERVICES NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES SUIVANTS, ET CE, MEME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LEUR POSSIBLE SURVENANCE : 1) TOUTE RECLAMATION OU ACTION DIRIGEE CONTRE VOUS PAR UN TIERS AU TITRE DE PERTES OU DE DOMMAGES ENCOUREUS (AUTRES QUE CEUX MENTIONNES DANS LE PREMIER ARTICLE CI-DESSUS) ; 2) PERTE OU DETERIORATION DE DONNEES ; 3) DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX OU PREJUDICE ECONOMIQUE INDIRECT ; OU 4) PERTE DE BENEFICES, DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CLIENTELE OU D'ECONOMIES ESCOMPTEES. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE PREJUDICES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, AUQUEL CAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION QUI PRECEDE NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Droit applicable

Les deux parties (vous et Lenovo) consentent à l'application des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine, pour régir, interpréter et exécuter tous les droits, devoirs et obligations vous échéant et échéant à Lenovo, résultant de ou relatifs de quelque manière que ce soit aux dispositions de la présente Déclaration de Garantie, nonobstant tout conflit de lois.

CES GARANTIES VOUS CONFERENT DES DROITS SPECIFIQUES, ET IL EST POSSIBLE QUE VOUS DETENIEZ D'AUTRES DROITS, DONT LA NATURE VARIE SELON LA LEGISLATION QUI VOUS EST APPLICABLE.

Jurisdiction compétente

Tous les droits, devoirs et obligations des parties sont soumis aux tribunaux du pays dans lequel vous avez acquis la Machine.

Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières

AMERIQUE

ARGENTINE

Jurisdiction compétente : *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du Tribunal Ordinaire de Commerce de Buenos Aires.

BOLIVIE

Jurisdiction compétente : *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal de La Paz.

BRESIL

Jurisdiction compétente : *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal de Rio de Janeiro, RJ.

CHILI

Jurisdiction compétente : *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Santiago.

COLOMBIE

Jurisdiction compétente : *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive des Juges de la République de Colombie.

EQUATEUR

Jurisdiction compétente : *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive des Juges de Quito.

MEXIQUE

Jurisdiction compétente : *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive de la Cour fédérale de Mexico City, District fédéral.

PARAGUAY

Jurisdiction compétente : *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal d'Asuncion.

PEROU

Jurisdiction compétente : *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive des Juges et des Tribunaux du district judiciaire de Lima, Cercado.

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant est ajouté à la fin de cet article :*

Aux termes de l'article 1328 du Code Civil péruvien, les limitations et exclusions spécifiées dans cette clause ne s'appliquent pas aux dommages causés par Lenovo du fait d'un manquement intentionnel à ses obligations professionnelles ("dolo") ou d'une faute lourde ("culpa inexcusable").

URUGUAY

Jurisdiction compétente : *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal de Montevideo.

VENEZUELA

Jurisdiction compétente : *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal de la zone métropolitaine de Caracas.

AMERIQUE DU NORD

Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie : *La ligne suivante est ajoutée à cet article :*

Pour bénéficier du service prévu par la Garantie au Canada ou aux Etats-Unis, appelez le 1-800-426-7378 (426-7378).

CANADA

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant remplace l'alinéa 1 de cet article :*

1. des dommages corporels (y compris le décès) ou des dégâts matériels aux biens matériels, mobiliers et immobiliers causés par une négligence de Lenovo, et

Droit applicable : *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*
par les lois en vigueur dans la Province de l'Ontario.

ETATS-UNIS

Droit applicable : *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*
par les lois de l'Etat de New York.

ASIE PACIFIQUE

AUSTRALIE

Etendue de la garantie : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les garanties mentionnées dans cet article s'ajoutent aux droits qui vous sont conférés par le Trade Practices Act de 1974 ou un autre texte de loi similaire qui ne peuvent être restreints que dans les limites autorisées par la législation en vigueur.

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Lorsque Lenovo contrevient à une condition ou à une garantie découlant du Trade Practices Act de 1974 ou d'un autre texte de loi similaire, la responsabilité de Lenovo est limitée à la réparation ou au remplacement du

bien, ou à la fourniture d'un bien équivalent. Lorsque cette condition ou garantie se rapporte à un droit de vente, à une possession paisible ou à un titre incontestable, ou que les biens sont généralement acquis en vue d'une utilisation personnelle ou domestique, ou de consommation, aucune des limitations de ce paragraphe ne s'applique.

Droit applicable : *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*
par les lois de l'Etat ou du Territoire.

CAMBODGE ET LAOS

Droit applicable : *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*
des lois de l'Etat de New York (Etats-Unis d'Amérique).

CAMBODGE, INDONESIE ET LAOS

Arbitrage : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les conflits liés à la présente Déclaration de Garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Singapour selon les règles d'arbitrage du Centre d'Arbitrage International de Singapour (Règles "SIAC") en vigueur à ce moment-là. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. Elle sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi.

Les arbitres seront au nombre de trois, chaque partie étant autorisée à en désigner un. Les deux arbitres désignés par les parties devront nommer un troisième arbitre qui interviendra en tant que président. En cas de vacance du poste de président, ces fonctions seront prises en charge par le Président du Centre d'Arbitrage International de Singapour. Les autres vacances seront prises en charge par la partie nominante respective. Les débats reprendront au point auquel ils avaient été arrêtés au moment de la vacance.

Si l'une des parties refuse ou ne parvient pas à désigner un arbitre dans les 30 jours suivant la nomination de l'autre partie de son arbitre, le premier arbitre nommé sera le seul arbitre, à condition que sa nomination ait été effectuée dans les règles.

La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente Déclaration de Garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue.

HONG-KONG (REGION ADMINISTRATIVE SPECIALE DE CHINE) ET MACAO (REGION ADMINISTRATIVE SPECIALE DE CHINE)

Droit applicable : *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*

par les lois de la Région Administrative Spéciale de Hong Kong (Chine).

INDE

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant remplace les alinéas 1 et 2 de cet article :*

1. des dommages corporels (incluant le décès) ou des dommages aux biens matériels, immobiliers et mobiliers, du fait de la négligence de Lenovo ; et
2. du prix payé pour la Machine à l'origine de la réclamation, pour tout autre dommage réel du fait d'un manquement de la part de Lenovo, ou ayant un quelconque rapport avec l'objet de la présente Déclaration de Garantie.

Arbitrage : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les conflits liés à la présente Déclaration de Garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Bangalore (Inde) conformément à la législation indienne alors en vigueur. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. Elle sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi.

Les arbitres seront au nombre de trois, chaque partie étant autorisée à en désigner un. Les deux arbitres désignés par les parties devront nommer un troisième arbitre qui interviendra en tant que président. En cas de vacance du poste de président, ces fonctions seront prises en charge par le Président du Conseil de l'Ordre de l'Inde. Les autres vacances seront prises en charge par la partie nominante respective. Les débats reprendront au point auquel ils avaient été arrêtés au moment de la vacance.

Si l'une des parties refuse ou ne parvient pas à désigner un arbitre dans les 30 jours suivant la nomination de l'autre partie de son arbitre, le premier arbitre nommé sera le seul arbitre, à condition que sa nomination ait été effectuée dans les règles.

La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente Déclaration de Garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue.

JAPON

Droit applicable : *La phrase suivante est ajoutée à cet article :*

Tout doute relatif à la présente Déclaration de Garantie sera préalablement éclairci en toute bonne foi par les parties et selon le principe de confiance mutuelle.

MALAISIE

Limitation de responsabilité : Le mot "*SPECIAUX*" dans l'alinéa 3 du cinquième paragraphe est supprimé.

NOUVELLE-ZELANDE

Etendue de la garantie : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les garanties mentionnées dans cet article s'ajoutent aux droits qui vous sont conférés par l'accord Consumer Guarantees Act (CGA) de 1993 ou un autre texte de loi et qui ne peuvent être exclus ou limités. L'accord Consumer Guarantees Act de 1993 ne s'applique pas aux biens fournis par Lenovo, s'ils sont utilisés à des fins commerciales telles que définies dans l'accord CGA.

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Si les Machines ne sont pas acquises à des fins commerciales, telles qu'elles sont définies dans l'accord Consumer Guarantees Act de 1993, les limitations de cet article sont soumises aux limitations énoncées dans l'accord CGA.

REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Droit applicable : *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*
par les lois de l'Etat de New York (Etats-Unis d'Amérique) (sauf indication contraire par la législation locale).

PHILIPPINES

Limitation de responsabilité : *L'alinéa 3 du cinquième paragraphe est remplacé par ce qui suit :*

DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX (Y COMPRIS DOMMAGES SYMBOLIQUES ET EXEMPLAIRES), DOMMAGE MORAL, ACCESSOIRE OU DOMMAGES INDIRECTS POUR TOUT DOMMAGE ECONOMIQUE CONSECUTIF ; OU

Arbitrage : Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :

Les conflits liés à la présente Déclaration de Garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Metro Manille (Philippines) conformément à la législation philippine alors en vigueur. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. Elle sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi.

Les arbitres seront au nombre de trois, chaque partie étant autorisée à en désigner un. Les deux arbitres désignés par les parties devront nommer un troisième arbitre qui interviendra en tant que président. En cas de vacance du poste de président, ces fonctions seront prises en charge par le Président du Philippine Dispute Resolution Center, Inc. Les autres vacances seront prises en charge par la partie nominante respective. Les débats reprendront au point auquel ils avaient été arrêtés au moment de la vacance.

Si l'une des parties refuse ou ne parvient pas à désigner un arbitre dans les 30 jours suivant la nomination de l'autre partie de son arbitre, le premier arbitre nommé sera le seul arbitre, à condition que sa nomination ait été effectuée dans les règles.

La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente Déclaration de Garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue.

SINGAPOUR

Limitation de responsabilité : *Les mots "SPECIAUX" et "ECONOMIQUE" de l'alinéa 3 du cinquième paragraphe sont supprimés.*

EUROPE, MOYEN-ORIENT, AFRIQUE (EMEA)

LES DISPOSITIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT A TOUS LES PAYS EMEA :

Les dispositions exposées dans la présente Déclaration de Garantie s'appliquent aux Machines achetées auprès de Lenovo ou d'un revendeur Lenovo.

Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie :

*Ajoutez le paragraphe suivant en **Europe de l'ouest** (Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, San Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Etat du Vatican et tout pays intégré ultérieurement à l'Union Européenne, à compter de la date de son adhésion) :*

La garantie des Machines acquises en Europe de l'ouest doit être valide et applicable dans tous les pays de l'Europe de l'ouest, sous réserve que les Machines aient été annoncées et mises à disposition dans ces pays.

Si vous achetez une Machine dans l'un des pays d'Europe de l'ouest définis ci-avant, vous pouvez obtenir le service prévu par la Garantie de cette Machine dans n'importe lequel de ces pays auprès d'un Fournisseur de Services, sous réserve que la Machine ait été annoncée et mise à disposition par Lenovo dans le pays dans lequel vous souhaitez obtenir le service.

Si vous avez acheté un PC en Albanie, en Arménie, au Bélarus, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Géorgie, en Hongrie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Moldavie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Roumanie, en Russie, en Slovénie, en Ukraine ou en République fédérale de Yougoslavie, vous pouvez obtenir le service prévu par la Garantie de cette Machine dans n'importe lequel de ces pays auprès d'un Fournisseur de

Services, sous réserve que la Machine ait été annoncée et mise à disposition par Lenovo dans le pays dans lequel vous souhaitez obtenir le service.

Si vous achetez une Machine dans un pays du Moyen-Orient ou en Afrique, vous pouvez obtenir le service prévu par la Garantie de cette Machine auprès d'un Fournisseur de Services du pays dans lequel vous avez effectué l'achat, sous réserve que la Machine ait été annoncée et mise à disposition par Lenovo dans ce pays. Le service prévu par la Garantie en Afrique est disponible dans un rayon de 50 kilomètres d'un Fournisseur de Services. Les frais de transport des Machines situées à plus de 50 kilomètres d'un Fournisseur de Services sont à votre charge.

Droit applicable :

La mention "l'application des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" est remplacée par :

1) "l'application du droit autrichien" en Albanie, en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, en Géorgie, en Hongrie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Moldavie, en Pologne, en République slovaque, en Roumanie, en Russie, en Slovénie, au Tadjikistan, au Turkménistan, en Ukraine, en Ouzbékistan ou en République fédérale de Yougoslavie ; 2) "l'application du droit français" en Algérie, au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Cap-Vert, en République centrafricaine, au Tchad, aux Comores, en République du Congo, à Djibouti, en République démocratique du Congo, en Guinée Equatoriale, en Guyane française, en Polynésie française, au Gabon, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, au Liban, à Madagascar, au Mali, en Mauritanie, sur l'Île Maurice, sur l'Île Mayotte, au Maroc, en Nouvelle-Calédonie, au Niger, dans l'Île de la Réunion, au Sénégal, aux Seychelles, au Togo, en Tunisie, dans les îles Vanuatu, et Wallis et Futuna ; 3) "l'application du droit finlandais" en Estonie, en Lettonie et en Lituanie ; 4) "l'application du droit anglais" en Angola, en Arabie saoudite, au Bahreïn, au Botswana, à Burundi, en Egypte, aux Emirats arabes unis, en Erythrée, en Ethiopie, au Ghana, en Jordanie, au Kenya, au Koweït, au Libéria, au Malawi, à Malte, au Mozambique, au Nigeria, au Sultanat d'Oman, au Pakistan, en Ouganda, au Qatar, au Rwanda, à Sao Tomé, en Sierra Leone, en Somalie, en Tanzanie, au Royaume-Uni, en Cisjordanie et à Gaza, au Yémen, en Zambie et au Zimbabwe ; et 5) "l'application du droit sud-africain" en Afrique du Sud, au Lesotho, en Namibie, et au Swaziland.

Juridiction compétente : *Les exceptions suivantes sont ajoutées à cet article :*

1) **En Autriche**, toutes les contestations liées à la présente Déclaration de Garantie, y compris à son existence, seront de la compétence exclusive du tribunal de Vienne, Autriche (Inner-City) ; 2) **en Angola, en Arabie saoudite, au Bahreïn, au Botswana, au Burundi, en Egypte, en Erythrée, aux Emirats arabes unis, en Ethiopie, au Ghana, en Jordanie, au Kenya, au Koweït, au Libéria, au Malawi, à Malte, au Mozambique, au Nigéria, au Sultanat**

d'Oman, au Pakistan, en Ouganda, au Qatar, au Rwanda, à Sao Tomé, en Sierra Leone, en Somalie, en Tanzanie, en Cisjordanie et à Gaza, au Yémen, en Zambie et au Zimbabwe, toutes les contestations découlant de la présente Déclaration de Garantie ou liées à son exécution, y compris en référé, seront de la compétence exclusive des tribunaux anglais ; 3) **en Belgique** et au **Luxembourg**, toutes les contestations découlant de la présente Déclaration de Garantie ou liées à son interprétation ou à son exécution seront de la compétence exclusive des lois et des tribunaux de la capitale du pays dans lequel se trouve Votre siège social et/ou commercial ; 4) **en France, en Algérie, au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Cap-Vert, en République centrafricaine, au Tchad, aux Comores, en République du Congo, à Djibouti, en République démocratique du Congo, en Guinée-Equatoriale, en Guyane française, en Polynésie française, au Gabon, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, au Liban, à Madagascar, au Mali, en Mauritanie, dans l'Île Maurice, dans l'Île Mayotte, au Maroc, en Nouvelle-Calédonie, au Niger, dans l'Île de la Réunion, au Sénégal, aux Seychelles, au Togo, en Tunisie, dans les Îles Vanuatu, et Wallis et Futuna**, toutes les contestations découlant de la présente Déclaration de Garantie ou liées à sa violation ou à son exécution seront de la compétence exclusive, y compris en référé, du Tribunal de Commerce de Paris ; 5) **en Russie**, toutes les contestations liées à l'interprétation, la violation, la résiliation ou la nullité de l'exécution de la présente Déclaration de Garantie seront réglées par le Tribunal d'arbitrage de Moscou ; 6) **en Afrique du sud, en Namibie, au Lesotho et au Swaziland**, les deux parties s'engagent à soumettre tous les conflits liés à la présente Déclaration de Garantie à la juridiction de la Haute Cour de Johannesburg ; 7) **en Turquie**, tous les conflits découlant de ou liés à la présente Déclaration de Garantie seront réglés par les cours centrales d'Istanbul (Sultanahmet) et les "Execution Directorates" d'Istanbul, République de Turquie ; 8) dans chacun des pays répertoriés ci-après, toute plainte découlant de la présente Déclaration de Garantie sera déposée, puis jugée uniquement par la cour compétente située à a) Athènes pour la **Grèce**, b) Tel Aviv-Jaffa pour **Israël**, c) Milan pour **l'Italie**, d) Lisbonne pour le **Portugal**, et e) Madrid pour **l'Espagne** ; et 9) **au Royaume-Uni**, les deux parties s'engagent à soumettre tous les conflits relatifs à la présente Déclaration de Garantie à la juridiction des cours anglaises.

Arbitrage : Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :

En Albanie, en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Géorgie, en Hongrie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Moldavie, en Pologne, en Roumanie, en Russie, en Slovaquie, en Slovénie, au Tadjikistan, au Turkménistan, en Ukraine, en Ouzbékistan et en République fédérale de Yougoslavie, tout désaccord résultant de la présente Déclaration de Garantie relatif à sa violation, sa rupture ou sa nullité sera définitivement réglé selon les Règles d'Arbitrage et de Conciliation du International Arbitral Center de la Federal Economic Chamber de Vienne (lois viennoises) par trois arbitres nommés conformément à ces règles. L'arbitrage aura lieu à Vienne, Autriche, et

la langue officielle des débats sera l'anglais. La décision des arbitres sera considérée comme finale et liera les deux parties. De ce fait, en vertu du paragraphe 598(2) du Code de Procédures Civil autrichien, les parties renoncent expressément à l'application du paragraphe 595 (1) figure 7 de ce Code. Lenovo peut cependant contester devant une cour compétente dans le pays d'installation.

En Estonie, Lettonie et Lituanie, tout désaccord lié à la présente Déclaration de Garantie sera définitivement résolu par voie d'arbitrage à Helsinki (Finlande), conformément aux lois d'arbitrage finlandaises en vigueur. Chaque partie désignera un arbitre et les arbitres désignés nommeront collégalement un président. Si aucun accord n'est trouvé concernant le président, ce dernier sera nommé par la Central Chamber of Commerce à Helsinki.

UNION EUROPEENNE (UE)

LES DISPOSITIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT A TOUS LES PAYS de l'UNION EUROPEENNE :

La garantie des Machines acquises dans les pays de l'Union Européenne est valide et applicable dans tous les pays de l'Union Européenne, sous réserve que les Machines aient été annoncées et mises à disposition dans ces pays.

Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie : *La ligne suivante est ajoutée à cet article :*

Pour obtenir le service prévu par la Garantie auprès du service de maintenance IBM dans les pays de l'UE, consultez la liste des numéros de téléphone dans le Chapitre 3 - Informations relatives à la Garantie.

Vous pouvez prendre contact avec le service de maintenance IBM à l'adresse suivante :

IBM Warranty & Service Quality Dept.
PO Box 30
Spango Valley
Greenock
Scotland PA16 0AH

CONSOMMATEURS

Les consommateurs disposent de droits selon la loi nationale en vigueur régissant la vente de biens de consommation. Ces droits ne sont pas affectés par les garanties fournies dans la présente Déclaration de Garantie.

**AUTRICHE, DANEMARK, ESPAGNE, FINLANDE, GRÈCE, ITALIE,
NORVÈGE, PAYS-BAS, PORTUGAL, SUÈDE ET SUISSE**

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de cet article dans sa totalité :*

Sauf disposition légale impérative contraire :

1. La responsabilité de Lenovo, concernant tout dommage et perte pouvant survenir dans le cadre de l'exercice de ses obligations liées directement ou indirectement à la présente Déclaration de Garantie ou résultant d'autres causes liées à cette Déclaration de Garantie, est limitée au dédommagement des seuls dommages et pertes prouvés et résultant immédiatement et directement du manquement à ces obligations (en cas de faute de Lenovo) ou d'une telle cause, pour un montant maximum égal aux redevances que vous avez payées pour la Machine.

La limitation sus-mentionnée ne s'applique pas aux dommages corporels (incluant le décès) et dommages aux biens matériels, mobiliers et immobiliers, pour lesquels Lenovo est légalement responsable.

2. **LENOVO, SES FOURNISSEURS, SES REVENDEURS OU LES FOURNISSEURS DE SERVICES NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES SUIVANTS, ET CE, MEME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LEUR POSSIBLE SURVENANCE : 1) PERTE OU DETERIORATION DE DONNEES ; 2) DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX ; 3) PERTE DE BENEFICES, MEME SI CELLE-CI EST LA CONSEQUENCE IMMEDIATE DE L'EVENEMENT A L'ORIGINE DES DOMMAGES ; OU 4) PREJUDICE COMMERCIAL, PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, PERTE DE CLIENTELE OU PERTE D'ECONOMIES ESCOMPTEES.**

FRANCE ET BELGIQUE

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de cet article dans sa totalité :*

Sauf disposition légale impérative contraire :

1. La responsabilité de Lenovo, concernant tout dommage et perte pouvant survenir dans le cadre de l'exercice de ses obligations liées directement ou indirectement à la présente Déclaration de Garantie ou résultant d'autres causes liées à ce Contrat, est limitée au dédommagement des seuls dommages et pertes prouvés et résultant immédiatement et directement du manquement à ces obligations (en cas de faute de Lenovo) ou d'une telle cause, pour un montant maximum égal aux redevances que vous avez payées pour la Machine qui a causé les dommages.

La limitation sus-mentionnée ne s'applique pas aux dommages corporels (incluant le décès) et dommages aux biens matériels, mobiliers et immobiliers, pour lesquels Lenovo est légalement responsable.

2. **LENOVO, SES FOURNISSEURS, SES REVENDEURS OU LES FOURNISSEURS DE SERVICES NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES SUIVANTS, ET CE, MEME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LEUR POSSIBLE SURVENANCE : 1) PERTE OU DETERIORATION DE DONNEES ; 2) DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX ; 3) PERTE DE BENEFICES, MEME SI CELLE-CI EST LA CONSEQUENCE IMMEDIATE DE L'EVENEMENT A L'ORIGINE DES DOMMAGES ; OU 4) PREJUDICE COMMERCIAL, PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, PERTE DE CLIENTELE OU PERTE D'ECONOMIES ESCOMPTEES.**

LES DISPOSITIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT AU(X) PAYS SPECIFIE(S) :

AUTRICHE

Les dispositions de la présente Déclaration de Garantie remplacent toute autre garantie légale applicable.

Etendue de la garantie : *La phrase suivante remplace la première phrase du premier paragraphe de cet article :*

La garantie d'une Machine Lenovo couvre les fonctionnalités de la Machine dans des conditions normales d'utilisation et la conformité de la Machine à ses spécifications.

Les paragraphes suivants sont ajoutés à cet article :

Le délai de prescription pour les consommateurs intentant une action pour rupture de garantie correspond au minimum au délai légal. Si votre Fournisseur de Services se trouvait dans l'incapacité de réparer une Machine Lenovo, vous pouvez éventuellement demander un remboursement partiel, à condition qu'il soit justifié par la perte de valeur de la Machine non réparée, ou demander une annulation de l'accord en vigueur pour la Machine et obtenir un remboursement total.

Le deuxième paragraphe n'est pas applicable.

Résolution d'incidents par Lenovo : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*
Pendant la période de garantie, les frais de transport de la Machine en panne vers un centre de maintenance IBM sont à la charge de Lenovo.

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*
Les limitations et exclusions mentionnées dans la Déclaration de Garantie ne s'appliquent pas aux dommages causés par Lenovo en cas de fraude ou de faute grave, ni à la garantie explicite.

La phrase suivante est ajoutée à la fin du premier paragraphe de l'alinéa 2 :
La responsabilité de Lenovo aux termes de cet alinéa se limite à la violation des dispositions essentielles du Contrat du fait d'une négligence.

EGYPTE

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant remplace l'alinéa 2 de cet article :*

du prix payé, en ce qui concerne tout autre dommage réel direct pour la Machine à l'origine de la réclamation.

Applicabilité des fournisseurs, des revendeurs et des Fournisseur de Services (non modifiée).

FRANCE

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant remplace la deuxième phrase du premier paragraphe de cet article :*

Dans ce cas, quel que soit le fondement de l'action que vous pourriez engager contre Lenovo, Lenovo ne sera responsable qu'à concurrence :
(alinéas 1 et 2 non modifiés).

ALLEMAGNE

Etendue de la garantie : *La phrase suivante remplace la première phrase du premier paragraphe de cet article :*

La garantie d'une Machine Lenovo couvre les fonctionnalités de la Machine dans des conditions normales d'utilisation et la conformité de la Machine à ses spécifications.

Les paragraphes suivants sont ajoutés à cet article :

La période minimale de garantie pour les Machines est de douze mois. Si votre Fournisseur de Services se trouvait dans l'incapacité de réparer une Machine Lenovo, vous pouvez éventuellement demander un remboursement partiel, à condition qu'il soit justifié par la perte de valeur de la Machine non réparée, ou demander une annulation de l'accord en vigueur pour la Machine et obtenir un remboursement total.

Le deuxième paragraphe n'est pas applicable.

Résolution d'incidents par Lenovo : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Pendant la période de garantie, les frais de transport de la Machine en panne vers un centre de maintenance IBM ou Lenovo sont à la charge de Lenovo.

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les limitations et exclusions mentionnées dans la Déclaration de Garantie ne s'appliquent pas aux dommages causés par Lenovo en cas de fraude ou de faute grave, ni à la garantie explicite.

La phrase suivante est ajoutée à la fin du premier paragraphe de l'alinéa 2 :

La responsabilité de Lenovo aux termes de cet alinéa se limite à la violation des dispositions essentielles du Contrat du fait d'une négligence.

HONGRIE

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant est ajouté à la fin de cet article :*

La limitation et l'exclusion indiquées dans le présent article ne s'appliqueront pas à la responsabilité pour rupture de contrat occasionnant des dommages corporels, y compris le décès, et des dommages à la santé causés intentionnellement par une faute grave ou un acte criminel.

Les parties acceptent que les limitations de responsabilité sont des dispositions valides et indiquent que l'article 314.(2) du code civil hongrois s'applique dans la mesure où le prix d'achat et d'autres avantages découlant de la présente Déclaration de Garantie compensent cette limitation de responsabilité.

IRLANDE

Etendue de la garantie : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Sauf disposition contraire contenue dans les présentes, toutes les dispositions légales y compris toutes garanties implicites, et sans préjudice de ce qui précède, toutes les garanties susdites découlant du Sale of Goods Act de 1893 ou du Sale of Goods and Supply of Services Act 1980, sont exclues.

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de l'article dans sa totalité :*

Pour l'application du présent article, le terme "Défaillance" désigne tout acte, déclaration, omission ou négligence du fait de Lenovo en rapport avec l'objet de la présente Déclaration de Garantie, dont Lenovo est légalement responsable envers vous, qu'il s'agisse d'une responsabilité contractuelle ou délictuelle. Un certain nombre de Défaillances qui, conjointement, donnent lieu ou contribuent de manière substantielle à la même perte ou aux mêmes dommages seront considérés comme étant une seule Défaillance se produisant à la date de survenance de la dernière Défaillance.

Des circonstances peuvent survenir où, en raison d'une Défaillance, vous avez droit à recouvrer des dommages de Lenovo.

Le présent article expose les limites de responsabilité de Lenovo, ainsi que votre recours exclusif.

1. Lenovo assumera une responsabilité illimitée pour un décès ou des dommages corporels occasionnés du fait de la négligence de Lenovo.
2. Toujours sous réserve des **Cas pour lesquels Lenovo n'est pas responsable** ci-après, Lenovo assumera une responsabilité illimitée pour les dommages matériels occasionnés à vos biens mobiliers du fait de la négligence de Lenovo.
3. Sous réserve des dispositions des alinéas 1 et 2 ci-dessus, l'entière responsabilité de Lenovo pour les dommages réels causés par une Défaillance quelle qu'elle soit n'excédera en aucun cas 125 % du montant que vous avez payé pour la Machine directement en rapport avec la Défaillance.

Cas pour lesquels Lenovo n'est pas responsable

Sous réserve de toute responsabilité mentionnée dans l'alinéa 1 ci-dessus, Lenovo, ses fournisseurs, ses revendeurs ou les Fournisseurs de Services ne seront en aucun cas responsables des cas suivants, même si Lenovo, ses fournisseurs, ses revendeurs ou les Fournisseurs de Services ont été informés de la survenance possible de tels dommages :

1. perte ou détérioration des données ;
2. préjudice spécial, indirect ou accessoire ; ou
3. perte de bénéfices, d'activité commerciale, de revenu, de clientèle ou d'économies escomptées.

SLOVAQUIE

Limitation de responsabilité : *La phrase suivante est ajoutée à la fin du dernier paragraphe :*

Les limitations s'appliquent dans la mesure où elles ne sont pas interdites aux termes des articles §§ 373-386 du code de commerce slovaque.

AFRIQUE DU SUD, NAMIBIE, BOTSWANA, LESOTHO ET SWAZILAND

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

La responsabilité globale de Lenovo à votre égard se limite au prix payé pour la Machine à l'origine de la réclamation, pour tout dommage réel du fait d'un manquement de la part de Lenovo, ou ayant un quelconque rapport avec l'objet de la présente Déclaration de Garantie.

ROYAUME-UNI

Limitation de responsabilité : *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de cet article dans sa totalité :*

Pour l'application du présent article, le terme "Défaillance" désigne tout acte, déclaration, omission ou négligence du fait de Lenovo en rapport avec l'objet de la présente Déclaration de Garantie, dont Lenovo est légalement responsable envers vous, qu'il s'agisse d'une responsabilité contractuelle ou

délictuelle. Un certain nombre de Défaillances qui, conjointement, donnent lieu ou contribuent à la même perte ou aux mêmes dommages sera considéré comme étant une seule Défaillance.

Des circonstances peuvent survenir où, en raison d'une Défaillance, vous avez droit à recouvrer des dommages de Lenovo.

Le présent article expose les limites de responsabilité de Lenovo, ainsi que votre recours exclusif.

1. Lenovo assumera une responsabilité illimitée pour :
 - a. un décès ou des dommages corporels occasionnés du fait de la négligence de Lenovo ; et
 - b. toute inexécution de ses obligations mentionnées dans la Section 12 du Sale of Goods Act de 1979 ou dans la Section 2 du Supply of Goods and Services Act de 1982, ou dans toute modification ou remise en vigueur légale de l'une de ces Sections.
2. Lenovo assumera une responsabilité illimitée, toujours sous réserve des **Cas pour lesquels Lenovo n'est pas responsable** ci-dessous, pour les dommages matériels occasionnés à vos biens mobiliers du fait de la négligence de Lenovo.
3. Sous réserve des dispositions des alinéas 1 et 2 ci-dessus, l'entière responsabilité de Lenovo pour les dommages réels causés par une Défaillance quelle qu'elle soit n'excédera en aucun cas 125 % du prix d'achat total payable ou des redevances correspondant à la Machine directement en rapport avec la Défaillance.

Cette limitation de responsabilité s'applique également aux fournisseurs et revendeurs de Lenovo et aux Fournisseurs de Services. Elles indiquent le maximum pour lequel Lenovo, ses fournisseurs, ses développeurs et les Fournisseurs de Services sont collectivement responsables.

Cas pour lesquels Lenovo n'est pas responsable

Sous réserve de toute responsabilité mentionnée dans l'alinéa 1 ci-dessus, Lenovo, ses fournisseurs, ses revendeurs ou les Fournisseurs de Services ne seront en aucun cas responsables des cas suivants, même si Lenovo, ses fournisseurs, ses revendeurs ou les Fournisseurs de Services ont été informés de la survenance possible de tels dommages :

1. perte ou détérioration des données ;
2. préjudice spécial, indirect ou accessoire ; ou
3. perte de bénéfices, d'activité commerciale, de revenu, de clientèle ou d'économies escomptées.

CHAPITRE 3 - Informations relatives à la Garantie

Le présent Chapitre 3 contient des informations relatives à la Garantie applicable à votre Machine, y compris la période de Garantie et le type de service de Garantie fourni par Lenovo.

Période de garantie

La période de garantie peut varier en fonction du pays ou de la région et est indiquée dans le tableau ci-dessous. REMARQUE : Le terme "Région" désigne soit Hong-Kong, soit Macao (Région Administrative Spéciale de Chine).

Une période de garantie d'un (1) an pour les pièces et d'un (1) an pour la main-d'oeuvre signifie que Lenovo fournit le service prévu par la garantie pendant la première année de la période de garantie.

Type de machine	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Types de service prévus par la garantie
8009	Canada, Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	5
8010	Canada, Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	5
8011	Canada, Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	5
8012	Canada, Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	5
8791	Canada	Pièces - 3 ans Main d'oeuvre - 1 an	5
8791	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	7
8792	Canada	Pièces - 3 ans Main d'oeuvre - 1 an	5
8792	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	7
8793	Canada	Pièces - 3 ans Main d'oeuvre - 1 an	5
8793	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	7

Type de machine	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Types de service prévus par la garantie
8794	Canada	Pièces - 3 ans Main d'oeuvre - 1 an	5
8794	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	7
8795	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	5
8796	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	5
8797	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	5
8798	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	5
8799	Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	5
8799	Japon	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	6
8800	Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	5
8800	Japon	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	6

Type de machine	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Types de service prévus par la garantie
8801	Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	5
8801	Japon	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	6
8802	Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	5
8802	Japon	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	6
8803	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	7
8803	Nouvelle-Zélande, Australie	Pièces uniquement - 3 ans	1
8803	Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces - 3 ans Main d'oeuvre - 1 an	5
8804	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	7
8804	Nouvelle-Zélande, Australie	Pièces uniquement - 3 ans	1

Type de machine	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Types de service prévus par la garantie
8804	Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces - 3 ans Main d'oeuvre - 1 an	5
8805	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	7
8805	Nouvelle-Zélande, Australie	Pièces uniquement - 3 ans	1
8805	Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces - 3 ans Main d'oeuvre - 1 an	5
8806	Europe, Moyen-Orient, Afrique	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	7
8806	Nouvelle-Zélande, Australie	Pièces uniquement - 3 ans	1
8806	Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces - 3 ans Main d'oeuvre - 1 an	5
8807	Etats-Unis, Canada, Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	5
8807	Japon	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	6

Type de machine	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Types de service prévus par la garantie
8808	Etats-Unis, Canada, Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	5
8808	Japon	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	6
8810	Etats-Unis, Canada, Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	5
8810	Japon	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	6
8811	Etats-Unis, Canada, Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces et main d'oeuvre - 3 ans	5
8811	Japon	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	6

Type de machine	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Types de service prévus par la garantie
8812	Etats-Unis, Canada, Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Japon, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces et main d'oeuvre - 4 ans	2
8813	Etats-Unis, Canada, Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Japon, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces et main d'oeuvre - 4 ans	2
8814	Etats-Unis, Canada, Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Japon, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan	Pièces et main d'oeuvre - 4 ans	2

Type de machine	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Types de service prévus par la garantie
8816	Etats-Unis, Canada, Argentine, Bolivie, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam, Brunei, Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Japon, Corée, République populaire de Chine, Hong Kong, Taiwan	Pièces et main d'oeuvre - 4 ans	2

Types de services prévus par la garantie

Si nécessaire, votre fournisseur de services vous fournira un service de réparation ou de remplacement en fonction du type de service de garantie spécifié pour votre Machine dans le tableau ci-dessus et tel qu'il est décrit ci-après. Le planning du service sera fonction de l'heure de votre appel et sous réserve de la disponibilité des pièces. Les niveaux de service sont des objectifs de temps de réponse et ne sont pas garantis. Il se peut que le niveau de service de garantie spécifié ne soit pas disponible dans tous les sites de par le monde et que des frais supplémentaires s'appliquent lorsque le service n'est pas du ressort habituel de votre fournisseur de services ; pour plus de détails sur les pays et les sites, prenez contact avec le représentant de votre fournisseur de services ou avec votre revendeur.

1. Unité remplaçable par l'utilisateur ("CRU")

Lenovo vous expédiera les CRU que vous installerez. Les CRU de niveau 1 sont faciles à installer, tandis que les CRU de niveau 2 requièrent une certaine expérience technique et des outils. Les informations sur les CRU et les instructions de remplacement sont fournies avec la Machine et sont disponibles auprès de Lenovo à tout moment sur simple demande. Vous pouvez demander à un fournisseur de services d'installer une CRU, sans frais supplémentaire, selon le type de service prévu par la Garantie de votre Machine. Lenovo précise dans les éléments fournis avec une CRU de remplacement si la CRU défectueuse doit lui être renvoyée. Lorsque le retour de l'unité défectueuse est requis, 1) les instructions de retour et un conteneur sont fournis avec la CRU de remplacement, et 2) la CRU de remplacement peut vous être facturée si Lenovo ne reçoit pas la CRU défectueuse dans un délai de 30 jours à compter de la réception de l'unité de remplacement.

2. Service sur site

Votre fournisseur de services réparera ou remplacera la Machine défaillante sur votre site et en vérifiera le fonctionnement. Vous devez mettre à disposition une zone de travail appropriée permettant le démontage et le remontage de la Machine Lenovo. Cette zone doit être propre, correctement éclairée et adaptée aux opérations. En ce qui concerne certaines Machines, il se peut que certaines réparations requièrent l'envoi de la Machine à un centre de maintenance désigné.

3. Service de collecte ou de dépôt *

Vous déconnecterez la Machine défaillante à des fins de collecte organisée par votre fournisseur de services. Il vous sera fourni un conteneur d'expédition pour que vous renvoyiez la Machine à un centre de maintenance désigné. Un transporteur récupérera votre Machine et la livrera au centre de maintenance désigné. A la suite de la réparation ou du remplacement de la Machine, le centre de maintenance organisera la livraison en retour de la Machine à votre site. Vous êtes responsable de l'installation et de la vérification de la Machine.

4. Service de livraison ou d'expédition par le client

Vous livrerez ou expédiez, selon les instructions de votre fournisseur de services (frais de transport payés d'avance, sauf indication contraire), la Machine défaillante que vous conditionnerez de façon appropriée à un site désigné. Le fournisseur de services mettra la Machine réparée ou remplacée à votre disposition à des fins de collecte ou, en cas de service d'expédition, vous renverra la Machine réparée ou remplacée en port payé, sauf indication contraire. Vous êtes responsable de l'installation et de la vérification ultérieures de la Machine.

5. CRU et Service sur site

Ce type de service prévu par la Garantie est une combinaison du Type 1 et du Type 2 (voir ci-avant).

6. CRU et Service de collecte ou de dépôt

Ce type de service prévu par la Garantie est une combinaison du Type 1 et du Type 3 (voir ci-avant).

7. CRU et Service de livraison ou d'expédition par le client

Ce type de service prévu par la Garantie est une combinaison du Type 1 et du Type 4 (voir ci-avant).

Lorsqu'un service prévu par la Garantie de type 5, 6 ou 7 est indiqué, votre fournisseur de services déterminera le type de service prévu par la Garantie approprié pour la réparation.

* Ce type de service est appelé ThinkPad EasyServ ou EasyServ dans certains pays.

Pour obtenir le service prévu par la Garantie, prenez contact avec un fournisseur de services. Au Canada ou aux Etats-Unis, appelez le 1-800-426-7378 (426-7378). Dans les autres pays, reportez-vous au tableau ci-après.

Liste de numéros de téléphone pour le monde entier

Les numéros de téléphone font l'objet de modification sans préavis. La liste est mise à jour sur le site suivant : <http://www.lenovo.com/support/phone>.

Pays ou Région	Numéro de téléphone
Afrique	Afrique : +44 (0)1475-555-055 555 055 Afrique du Sud : +27-11-3028888 et 0800110756 Afrique centrale : Prenez contact avec un partenaire commercial Lenovo.
Allemagne	Support Up and running : 07032-15-49201 Support et services prévus par la garantie : 01805-25-35-58 (allemand)
Argentine	0800-666-0011 (espagnol)
Australie	131-426 (anglais)
Autriche	Support Up and running : 01-24592-5901 Support et services prévus par la garantie : 01-211-454-610 (allemand)
Belgique	Support Up and running : 02-210-9820 (néerlandais) Support Up and running : 02-210-9800 (français) Support et services prévus par la garantie : 02-225-3611 (néerlandais, français)
Bolivie	0800-0189 (espagnol)
Bésil	Région de Sao Paulo : (11) 3889-8986 En dehors de la région de Sao Paulo : 0800-701-4815 (portugais brésilien)
Canada	Toronto : 416-383-3344 En dehors de Toronto : 1-800-565-3344 (anglais, français)
Chili	800-224-488 (espagnol)
Chine	86-10-62988860 800-810-3315 (mandarin)
Chine (Hong-Kong)	ThinkPad (renseignements techniques) : 852-2516-3939 Centre de maintenance ThinkPad : 852-2825-6580 PC professionnel ThinkCentre : 8205-0333 PC familial multimédia : 800-938-228 (cantonais, anglais, mandarin)
Chine (Macao)	ThinkPad (renseignements techniques) : 0800-839 ThinkCentre (renseignements techniques) : 0800-336 (cantonais, anglais, mandarin)

Pays ou Région	Numéro de téléphone
Chypre	+357-22-841100
Colombie	1-800-912-3021 (espagnol)
Corée	1588-5801 (coréen)
Costa Rica	0-800-011-1029 (espagnol)
Croatie	0800-0426
Danemark	Support Up and running : 4520-8200 Support et services prévus par la garantie : 7010-5150 (danois)
Equateur	1-800-426911 (espagnol)
El Salvador	800-6264 (espagnol)
Espagne	91-714-7983 0901-100-000 (espagnol)
Estonie	+386-61-1796-699
États-Unis	1-800-426-7378 (anglais)
Fédération de Russie	+7-495-940-2000 (russe)
Finlande	Support Up and running : 09-459-6960 Support et services prévus par la garantie : +358-800-1-4260 (finnois)
France	Support Up and running : 02 38 55 74 50 Support et services prévus par la garantie (matériel) : 0810-631-213 Support et services prévus par la garantie (logiciel) : 0810-631-020 (français)
Grèce	+30-210-680-1700
Guatemala	1800-624-0051 (espagnol)
Honduras	Tegucigalpa : 232-4222 San Pedro Sula : 552-2234 (espagnol)
Hongrie	+36-1-382-5720
Inde	1800-425-6666 +91-80-2678-8970 (anglais)
Indonésie	800-140-3555 (anglais) 62-21-251-2955 (bahasa, indonésien)
Irlande	Support Up and running : 01-815-9202 Support et services prévus par la garantie : 01-881-1444 (anglais)

Pays ou Région	Numéro de téléphone
Israël	Service d'assistance Givat Shmuel : +972-3-531-3900 Service d'assistance Haifa : +972-4-849-4608 (hébreu, anglais)
Italie	Support Up and running : 02-7031-6101 Support et services prévus par la garantie : +39-800-820094 (italien)
Japon	Appel gratuit : 0120-20-5550 International : +81-46-266-4716 Les numéros ci-dessus accèdent à un serveur vocal en japonais. Pour une prise en charge en anglais, attendez la fin du message en japonais, un opérateur prendra ensuite le relais. Demandez une assistance en anglais ("English support please") et votre appel sera transféré vers un opérateur parlant anglais. Logiciel pour ordinateur : 0120-558-695 Appels outre-mer : +81-44-200-8666 (japonais)
Lettonie	+386-61-1796-699
Lituanie	+386-61-1796-699
Luxembourg	+352-298-977-5063 (français)
Malaisie	1800-88-8558 (anglais, bahasa, melayu)
Malte	+35621445566
Mexique	001-866-434-2080 (espagnol)
Moyen-Orient	+44 (0)1475-555-055
Nouvelle-Zélande	0800-733-222 (anglais)
Nicaragua	001-800-220-1830 (espagnol)
Norvège	Support Up and running : 6681-1100 Support et services prévus par la garantie : 8152-1550 (norvégien)
Panama	001-866-434-2080 (numéro gratuit) (espagnol)
Pays-Bas	+31-20-514-5770 (néerlandais)
Pérou	0-800-50-866 (espagnol)
Philippines	1800-1888-1426 (anglais) 63-2-995-8420 (philippin)
Pologne	+48-22-878-6999
Portugal	+351-21-892-7147 (portugais)
République dominicaine	1-866-434-2080 (espagnol)

Pays ou Région	Numéro de téléphone
République tchèque	+420-2-7213-1316
Roumanie	+4-021-224-4015
Royaume-Uni	Support Up and running : 01475-555-055 Support prévu par la garantie : 08705-500-900 (anglais)
Singapour	1800-3172-888 (anglais, bahasa, melayu)
Slovaquie	+421-2-4954-1217
Slovénie	+386-1-4796-699
Sri Lanka	+94-11-2448-442 (anglais)
Suède	Support Up and running : 08-477-4420 Support et services prévus par la garantie : 077-117-1040 (suédois)
Suisse	Support Up and running : 058-333-0900 Support et services prévus par la garantie : 0800-55-54-54 (allemand, français, italien)
Taïwan	886-2-8723-9799 0800-000-700 (mandarin)
Thaïlande	1-800-299-229 (thaï)
Turquie	00800-4463-2041 (turc)
Uruguay	000-411-005-6649 (espagnol)
Venezuela	0-800-100-2011 (espagnol)
Vietnam	Pour la zone nord et Hanoi : 84-4-843-6675 Pour les régions du sud et Ho Chi Minh Ville : 84-8-829-5160 (anglais, vietnamien)

Annexe à la Garantie pour le Mexique

La présente annexe est considérée comme faisant partie intégrante de la Déclaration de Garantie Lenovo et sera effective uniquement et exclusivement pour les produits distribués et commercialisés au Mexique. En cas de contradiction entre les documents, les dispositions de la présente annexe prévaudront.

Tous les logiciels préchargés sur le matériel auront uniquement une garantie de trente (30) jours pour les incidents d'installation à compter de la date d'achat. Lenovo ne pourra être tenue responsable pour les informations de ces logiciels, ni pour tout logiciel supplémentaire installé par vous-même ou installé après l'achat du produit.

Les services non couverts par la garantie seront facturés à l'utilisateur final, avant autorisation.

Si une réparation couverte par la garantie est requise, appelez le centre de support au 001-866-434-2080, qui vous dirigera vers le centre de maintenance agréé le plus proche. S'il n'existe aucun centre de maintenance agréé dans votre ville, votre zone d'implantation, ni dans un rayon de 70 kilomètres autour de votre ville ou de votre zone d'implantation, la garantie inclut tous les frais de livraison raisonnables liés au transport du produit jusqu'à notre centre de maintenance agréé le plus proche. Veuillez appeler le centre de maintenance agréé le plus proche pour obtenir les approbations et les informations nécessaires concernant l'expédition du produit et l'adresse d'expédition.

Pour obtenir la liste des centres de maintenance agréés, visitez le site suivant : <http://www.lenovo.com/mx/es/servicios>

Fabriqué par :

SCI Systems de México, S.A. de C.V.
Av. De la Solidaridad Iberoamericana No. 7020
Col. Club de Golf Atlas
El Salto, Jalisco, México
C.P. 45680,
Tél : 01-800-3676900

Commercialisé par :

Lenovo de México, Comercialización y
Servicios, S. A. de C. V.
Alfonso Nápoles Gándara No 3111
Parque Corporativo de Peña Blanca
Delegación Álvaro Obregón
México, D.F., México
C.P. 01210,
Tél : 01-800-00-325-00

Chapitre 4. Unités remplaçables par l'utilisateur (CRU)

Les unités remplaçables par l'utilisateur (CRU) sont des composants pouvant être mis à niveau ou remplacés par le client. Il existe deux types de CRU : niveau 1 et niveau 2. Les CRU de niveau 1 sont faciles à installer, tandis que les CRU de niveau 2 requièrent une certaine expérience et des outils.

Les documents *Guide d'utilisation* et *Guide de remplacement d'options matérielles* fournissent des informations pour le remplacement des CRU de niveau 1 et de niveau 2. Reportez-vous au tableau suivant pour déterminer quelle publication contient les instructions dont vous avez besoin.

Pour afficher une publication, ouvrez le menu **Démarrer** du bureau Windows, sélectionnez **Tous les programmes, Documentation électronique** et cliquez sur **Documentation électronique**. Cliquez deux fois sur la publication appropriée pour votre ordinateur. Pour plus d'informations sur l'accès aux documents *Guide d'utilisation* et *Guide de remplacement d'options matérielle*, voir «Dossier Documentation électronique», à la page 15. Les publications sont également disponibles sur le site Web Lenovo, <http://www.lenovo.com>.

Remarque : Utilisez uniquement des composants fournis par Lenovo. Pour obtenir des informations de garantie sur les CRU pour le type de votre machine, voir Chapitre 3, «Déclaration de Garantie Lenovo», à la page 19.

Types de machine : 8009, 8791, 8795, 8799, 8803, 8807, 8812		
	Guide d'utilisation	Guide de remplacement d'options matérielles
CRU de niveau 1		
Clavier	x	x
Souris	x	x
Unité de disque dur	x	x
Mémoire	x	x
Carte	x	x
Haut-parleur	x	x
Unité de disque optique	x	x
Unité de disquette	x	x
CRU de niveau 2		
Carte mère		x
Bloc d'alimentation		x
Ventilateurs système		x

Types de machine : 8010, 8792, 8796, 8800, 8804, 8808, 8813		
	Guide d'utilisation	Guide de remplacement d'options matérielles
CRU de niveau 1		
Clavier	x	x
Souris	x	x
Unité de disque dur	x	x
Mémoire	x	x
Carte	x	x
Haut-parleur	x	x
Unité de disque optique	x	x
Unité de disquette	x	x
CRU de niveau 2		
Carte mère		x
Bloc d'alimentation		x
Ventilateurs système		x

Types de machine : 8012, 8794, 8798, 8802, 8806, 8811, 8816		
	Guide d'utilisation	Guide de remplacement d'options matérielles
CRU de niveau 1		
Clavier	x	x
Souris	x	x
Mémoire	x	x
Carte	x	x
Haut-parleur	x	x
Unité de disque optique	x	x
Unité de disquette	x	x
CRU de niveau 2		
Bloc d'alimentation		x
Unité de disque dur	x	x
Ventilateurs système		x
Carte du panneau frontal		x

Types de machine : 8011, 8793, 8797, 8801, 8805, 8810, 8814		
	Guide d'utilisation	Guide de remplacement d'options matérielles
CRU de niveau 1		
Clavier	x	x
Souris	x	x
Unité de disque dur	x	x
Mémoire	x	x
Carte	x	x
Haut-parleur	x	x
Unité de disque optique	x	x
Unité de disquette	x	x
CRU de niveau 2		
Carte mère		x
Bloc d'alimentation		x
Ventilateurs système		x

Chapitre 5. Remarques

Le présent document peut contenir des informations ou des références concernant certains produits, logiciels ou services Lenovo non annoncés dans ce pays. Pour plus de détails, référez-vous aux documents d'annonce disponibles dans votre pays, ou adressez-vous à votre partenaire commercial Lenovo. Toute référence à un produit, logiciel ou service Lenovo n'implique pas que seul ce produit, logiciel ou service puisse être utilisé. Tout autre élément fonctionnellement équivalent peut être utilisé, s'il n'enfreint aucun droit de Lenovo. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer et de vérifier lui-même les installations et applications réalisées avec des produits, logiciels ou services non expressément référencés par Lenovo.

Lenovo peut détenir des brevets ou des demandes de brevet couvrant les produits mentionnés dans le présent document. La remise de ce document ne vous donne aucun droit de licence sur ces brevets ou demandes de brevet. Si vous désirez recevoir des informations concernant l'acquisition de licences, veuillez en faire la demande par écrit à l'adresse suivante :

*Lenovo (United States), Inc.
500 Park Offices Drive, Hwy. 54
Research Triangle Park, NC 27709
Etats-Unis
Attention: Lenovo Director of Licensing*

LE PRESENT DOCUMENT EST LIVRE «EN L'ETAT». LENOVO DECLINE TOUTE RESPONSABILITE, EXPLICITE OU IMPLICITE, RELATIVE AUX INFORMATIONS QUI Y SONT CONTENUES, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES GARANTIES DE NON-CONTREFAÇON ET D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites, auquel cas l'exclusion ci-dessus ne vous sera pas applicable.

Le présent document peut contenir des inexactitudes ou des coquilles. Ce document est mis à jour périodiquement. Chaque nouvelle édition inclut les mises à jour. Lenovo peut modifier sans préavis les produits et logiciels décrits dans ce document.

Les produits décrits dans ce document ne sont pas conçus pour être implantés ou utilisés dans un environnement où un dysfonctionnement pourrait entraîner des dommages corporels ou le décès de personnes. Les informations contenues dans ce document n'affectent ni ne modifient les garanties ou les spécifications des produits Lenovo. Rien dans ce document ne doit être considéré comme une licence ou une garantie explicite ou implicite en matière de droits de propriété intellectuelle de Lenovo ou de tiers. Toutes les informations

contenues dans ce document ont été obtenues dans des environnements spécifiques et sont présentées en tant qu'illustration. Les résultats peuvent varier selon l'environnement d'exploitation utilisé.

Lenovo pourra utiliser ou diffuser, de toute manière qu'elle jugera appropriée et sans aucune obligation de sa part, tout ou partie des informations qui lui seront fournies.

Les références à des sites Web non Lenovo sont fournies à titre d'information uniquement et n'impliquent en aucun cas une adhésion aux données qu'ils contiennent. Les éléments figurant sur ces sites Web ne font pas partie des éléments du présent produit Lenovo et l'utilisation de ces sites relève de votre seule responsabilité.

Les données de performance indiquées dans ce document ont été déterminées dans un environnement contrôlé. Par conséquent, les résultats peuvent varier de manière significative selon l'environnement d'exploitation utilisé. Certaines mesures évaluées sur des systèmes en cours de développement ne sont pas garanties sur tous les systèmes disponibles. En outre, elles peuvent résulter d'extrapolations. Les résultats peuvent donc varier. Il incombe aux utilisateurs de ce document de vérifier si ces données sont applicables à leur environnement d'exploitation.

Consigne relative à la sortie télévision

La consigne ci-après s'applique aux modèles dotés en usine d'une sortie télévision.

Ce produit contient une technologie anti-duplication protégée par des brevets américains et autres droits de propriété intellectuelle appartenant à Macrovision Corporation et autres. Cette technologie ne peut être utilisée que pour un usage privé et des usages limités de visualisation. Tout autre visualisation de cette technologie doit recevoir l'accord explicite de Macrovision Corporation. Tout désassemblage et ingénierie inverse sont strictement interdits sauf si la loi vous y autorise expressément nonobstant toute interdiction contractuelle.

Marques

Les termes qui suivent sont des marques de Lenovo aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays :

- Lenovo
- Rescue and Recovery
- ThinkCentre
- ThinkPad
- ThinkVantage

IBM est une marque d'International Business Machines Corporation aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays.

Les autres noms de sociétés, de produits et de services peuvent appartenir à des tiers.

Bruits radioélectriques

Les informations suivantes sont relatives aux types de machine : 8009, 8010, 8011, 8012, 8791, 8792, 8793, 8794, 8795, 8796, 8797, 8798, 9799, 8800, 8801, 8802, 8803, 8804, 8805, 8806, 8807, 8808, 8810, 8811, 8812, 8813, 8814, 8816.

Déclaration de conformité de la Federal Communications Commission (FCC)

Cet appareil respecte les limites des caractéristiques d'immunité des appareils numériques définies par la classe B, conformément au chapitre 15 de la réglementation de la FCC. La conformité aux spécifications de la classe B offre une garantie acceptable contre les perturbations électromagnétiques dans les zones résidentielles. Ce matériel génère, utilise et peut émettre de l'énergie radiofréquence. Il risque de parasiter les communications radio s'il n'est pas installé conformément aux instructions du constructeur. Toutefois, il n'est pas garanti que des perturbations n'interviendront pas pour une installation particulière. Si cet appareil provoque des perturbations gênantes dans les communications radio ou télévision, mettez-le hors tension puis sous tension pour vous en assurer. L'utilisateur peut tenter de remédier à cet incident en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Eloigner l'appareil du récepteur.
- Brancher l'appareil sur une prise différente de celle du récepteur, sur un circuit distinct.
- Prendre contact avec un distributeur agréé ou un représentant commercial pour obtenir de l'aide.

Lenovo ne peut pas être tenue pour responsable du brouillage des réceptions radio ou télévision résultant de l'utilisation de câbles ou connecteurs inadaptés ou de modifications non autorisées apportées à cet appareil. Toute modification non autorisée pourra annuler le droit d'utilisation de cet appareil.

Cet appareil est conforme aux restrictions définies dans le chapitre 15 de la réglementation de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) il ne peut pas causer de perturbations électromagnétiques gênantes et (2) il doit accepter toutes les perturbations reçues, y compris celles susceptibles d'occasionner un fonctionnement indésirable.

Partie compétente :

Lenovo (United States) Inc.
One Manhattanville Road
Purchase, New York 10577
Téléphone : (919) 254-0532



Tested To Comply
With FCC Standards

FOR HOME OR OFFICE USE

Avis de conformité à la réglementation d'Industrie Canada pour la classe B

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Avis de conformité à la directive de l'Union Européenne

Le présent produit satisfait aux exigences de protection énoncées dans la directive 89/336/CEE du Conseil concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à la compatibilité électromagnétique. Lenovo décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette directive résultant d'une modification non recommandée du produit, y compris l'ajout de cartes en option non Lenovo.

Ce produit respecte les limites des caractéristiques d'immunité des appareils de traitement de l'information définies par la classe B de la norme européenne EN 55022 (CISPR 22). La conformité aux spécifications de la classe B offre une garantie acceptable contre les perturbations avec les appareils de communication agréés, dans les zones résidentielles.

Instruction classe B - Corée

이 기기는 가정용으로 전자파 적합등록을 한 기기로서
주거지역에서는 물론 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.

Instruction Classe B VCCI - Japonais

この装置は、情報処理装置等電波障害自主規制協議会（VCCI）の基準に基づきクラスB情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。
取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

Compatibilité japonaise pour les produits inférieurs ou égaux à 20 A par phase

高調波電流規格 JIS C 61000-3-2 適合品

Informations relatives à la maintenance des produits Lenovo pour Taïwan

台灣 Lenovo 產品服務資訊如下：
荷蘭商思惟個人電腦產品股份有限公司台灣分公司
台北市信義區信義路五段七號十九樓之一
服務電話：0800-000-700

Recommandations de la Federal Communications Commission (FCC) et des entreprises de télécommunications [Etats Unis]

1. Cet appareil est conforme aux restrictions définies dans le chapitre 68 de la réglementation de la FCC. Une étiquette est apposée sur le dispositif qui contient, entre autres, le numéro d'enregistrement FCC, le numéro USOC et l'équivalent sonnerie relatifs à cet appareil. Si ces numéros sont requis, fournissez-les à votre entreprise de télécommunications.

Remarque : Si le dispositif est un modem interne, une seconde étiquette d'enregistrement FCC est également fournie. Vous pouvez fixer cette étiquette à l'extérieur de l'ordinateur dans lequel le modem Lenovo est installé, ou le cas échéant, au dispositif externe d'accès au réseau (DAA). Placez l'étiquette dans un endroit facilement accessible, au cas où vous auriez besoin de communiquer à votre entreprise de télécommunications les informations qui y sont contenues.

2. L'équivalent sonnerie (REN) permet de déterminer le nombre de dispositifs que vous pouvez raccorder à votre ligne téléphonique et qui continueront à sonner lorsque votre numéro est appelé. Dans presque la plupart des zones, la somme de tous les équivalents sonnerie de tous les dispositifs ne doit pas excéder cinq (5). Pour connaître le nombre de dispositifs que vous pouvez raccorder à votre ligne et le nombre maximal d'équivalents sonnerie pour votre zone d'appel, adressez-vous à votre entreprise de télécommunications.

3. Si le dispositif endommage le réseau téléphonique, l'entreprise de télécommunications peut temporairement interrompre votre service. Si possible, vous serez averti à l'avance. Sinon, vous serez informé dès que possible. Vous serez également informé de vos droits en matière de recours auprès de la FCC.
4. Votre entreprise de télécommunications peut apporter des modifications à ses installations, son équipement, son fonctionnement ou ses procédures, qui risquent d'affecter le bon fonctionnement de votre appareil. Si tel est le cas, vous serez informé à l'avance de façon à ce que votre activité ne s'en ressent pas.
5. Si vous rencontrez des difficultés lors de l'utilisation de ce produit, prenez contact avec votre revendeur agréé ou appelez le centre de support. Aux États-Unis, appelez le **1-800-426-7378**. Au Canada, appelez le **1-800-565-3344**. Vous pouvez être amené à fournir la preuve d'achat.
L'entreprise de télécommunications peut vous demander de débrancher le dispositif du réseau tant que l'incident n'a pas été résolu, ou jusqu'à ce que vous puissiez garantir que le dispositif fonctionne normalement.
6. Le dispositif ne peut pas faire l'objet d'une réparation client. Si l'utilisation du dispositif provoque des incidents, prenez contact avec votre revendeur agréé ou consultez la section relative aux diagnostics du présent manuel.
7. Ce dispositif ne peut pas être utilisé sur le réseau des téléphones publics fourni par l'entreprise de télécommunications. Les connexions à des lignes d'autres fournisseurs sont assujetties aux tarifs régionaux. Pour plus d'informations, prenez contact avec votre entreprise de télécommunications (publique ou privée).
8. Lorsque vous demandez un service d'interface réseau (NI) à une entreprise de télécommunications locales, faites mention du règlement USOC RJ11C.

Recommandation d'Industrie Canada

AVIS : L'étiquette d'Industrie Canada identifie le matériel homologué. Cette étiquette certifie que le matériel est conforme à certaines normes de protection, d'exploitation et de sécurité des réseaux de télécommunications, comme le prescrivent les documents concernant les exigences techniques relatives au dispositif terminal. Industrie Canada ne garantit toutefois pas que le matériel fonctionnera à la satisfaction de l'utilisateur.

Avant d'installer ce matériel, l'utilisateur doit s'assurer qu'il est permis de le raccorder aux installations de l'entreprise locale de télécommunications. Le matériel doit également être installé en suivant une méthode de raccordement autorisée. L'abonné ne doit pas oublier qu'il est possible que la conformité aux conditions énoncées ci-dessus n'empêche pas la dégradation du service dans certaines situations. Les réparations du matériel homologué doivent être coordonnées par un représentant désigné par le fournisseur. L'entreprise de

télécommunications peut demander de débrancher un appareil parce qu'il a été réparé ou modifié par l'utilisateur ou à cause d'un mauvais fonctionnement.

Pour sa propre protection, l'utilisateur doit s'assurer que toutes les mises à la terre de l'installation électrique, des lignes téléphoniques et des canalisations d'eau à tuyaux métalliques, s'il y en a, sont raccordés ensemble. Cette précaution est particulièrement importante dans les régions rurales.

Avertissement : L'utilisateur ne doit pas tenter de faire ces raccordements lui-même ; il doit avoir recours à un service d'inspection des installations électriques ou à un électricien, selon le cas.

AVIS : L'équivalent sonnerie (REN) assigné à chaque dispositif terminal indique le nombre maximal de terminaux qui peuvent être raccordés à une interface. La terminaison d'une interface téléphonique peut consister en une combinaison de dispositifs, à la seule condition que la somme d'équivalents sonnerie de tous les dispositifs n'excède pas 5.

Cordons d'alimentation

Pour votre sécurité Lenovo fournit un cordon d'alimentation avec une prise de terre à utiliser avec le présent produit. Pour éviter les chocs électriques, utilisez toujours le cordon d'alimentation et la fiche avec une prise correctement mise à terre.

Les cordons d'alimentation fournis par Lenovo avec les appareils distribués aux Etats-Unis et au Canada sont répertoriés par l'Underwriter's Laboratories (UL) et certifiés par l'Association canadienne de normalisation (CSA).

Pour une tension de 115 volts, utilisez un ensemble répertorié par l'UL, composé d'un cordon à trois conducteurs de type SVT ou SJT, de diamètre au moins égal au numéro 18 AWG et de longueur n'excédant pas 4,6 mètres, et d'une fiche de prise de courant (15 A - 125 V) à lames en parallèle, avec mise à terre.

Pour une tension de 230 volts (Etats-Unis), utilisez un ensemble répertorié par l'UL, composé d'un cordon à trois conducteurs de type SVT ou SJT, de diamètre au moins égale au numéro 18 AWG et de longueur n'excédant pas 4,6 mètres, et d'une fiche de prise de courant (15 A - 250 V) à lames en tandem, avec mise à terre.

Pour une tension de 230 volts (hors des Etats-Unis), utilisez un cordon muni d'une prise de terre. Assurez-vous que le cordon d'alimentation est conforme aux normes de sécurité en vigueur dans le pays où l'unité sera installée.

Les cordons d'alimentation fournis par Lenovo et destinés à une région ou un pays particulier ne sont généralement disponibles que dans cette région ou dans ce pays.

Pour les unités devant être utilisées en Allemagne : la sécurité des cordons d'alimentation doit être approuvée. En Allemagne, la norme est H05VV-F, 3G, 0,75 mm², ou plus. Pour les autres pays, les types appropriés doivent être utilisés.

Réf. du cordon d'alimentation	Pays
24R2633	Japon
39M5067	Argentine, Paraguay, Uruguay
39M5080	Antigua et Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Ile Turks, Canada, Iles Caïmans, Costa Rica, Colombie, Cuba, République Dominicaine, Equateur, Salvador, Guam, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Micronésie, Antilles néerlandaises, Nicaragua, Panama, Pérou, Philippines, Arabie Saoudite, Thaïlande, Taiwan, Etats-Unis, Venezuela
39M5102	Australie, Nouvelle-Zélande
39M5122	Afghanistan, Albanie Algérie, Andorre, Angola, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap Vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo (République démocratique de), Congo (République de), Cote D'Ivoire, Croatie (République de), République tchèque, Dahomey, Djibouti, Egypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Estonie, Ethiopie, Finlande, France, Guyane française, Polynésie française, Gabon, Géorgie, Allemagne, Grèce, Guadeloupe, Guinée, Guinée Bissau, Hongrie, Islande, Indonésie, Iran, Kazakhstan, Kirghizistan, Laos (République populaire démocratique de), Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Macédoine (anciennement République yougoslave de), Madagascar, Mali, Martinique, Mauritanie, Maurice, Mayotte, Moldavie (République de), Monaco, Mongolie, Maroc, Mozambique, Pays-Bas, Nouvelle-Calédonie, Niger, Norvège, Pologne, Portugal, Réunion, Roumanie, Fédération de Russie, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Arabie Saoudite, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie (République de), Somalie, Espagne, Suriname, Suède, Syrie, Tadjikistan, Tahiti, Togo, Tunisie, Turquie, Turkménistan, Ukraine, Haute Volta, Ouzbékistan, Vanuatu, Vietnam, Wallis et Futuna, Yougoslavie (République fédérale de), Zaïre
39M5129	Danemark
39M5143	Bangladesh, Lesotho, Macao, Maldives, Namibie, Népal, Pakistan, Samoa, Afrique du Sud, Sri Lanka, Swaziland, Ouganda

Réf. du cordon d'alimentation	Pays
39M5150	Abu Dhabi, Australie, Bahreïn, Botswana, Brunei Darussalam, Iles Anglo-Normandes, Chypre, Dominique, Fidji, Gambie, Ghana, Grenade, Guyana, Région administrative spéciale de Hong Kong, Irak, Irlande, Jordanie, Kenya, Kiribati, Koweït, Libéria, Malawi, Malaisie, Malte, Birmanie, République de Nauru, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Qatar, Saint Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Tanzanie (République unie de), Trinidad et Tobago, Emirats arabes unis (Dubai), Royaume-Uni, Yémen, Zambie, Zimbabwe
39M5151	Hong-Kong (Chine), Corée
39M5157	Liechtenstein, Suisse
39M5164	Chili, Italie, Libye
39M5171	Israël
39M5205	Chine
39M5212	Corée
39M5232	Brésil
39M5246	Taiwan
41R3175	Inde

Cordons d'alimentation et câbles sous enveloppe de PVC (chlorure de polyvinyle)

AVERTISSEMENT : Tout contact avec le câble de ce produit ou avec les câbles des accessoires vendus avec ce produit peuvent vous exposer au plomb, produit chimique reconnu par l'état de Californie comme pouvant entraîner des cancers et des anomalies congénitales ou d'autres dommages liés à la reproduction. *Prenez soin de vous laver les mains après toute manipulation.*

Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Lenovo encourage les propriétaires de matériel informatique (IT) à recycler leur matériel dès lors que celui-ci n'est plus utilisé. Lenovo propose une gamme de programmes et services concernant le recyclage du matériel informatique. Des informations relatives aux offres de recyclage sont disponibles sur le site Internet de Lenovo à l'adresse <http://www.pc.ibm.com/ww/lenovo/about/environment/>.

Directive DEEE de l'Union Européenne (UE)

Ce marquage (DEEE) s'applique uniquement aux pays de l'Union Européenne (EU) et à la Norvège. Les appareils sont marqués conformément à la Directive européenne 2002/96/CE en matière des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Cette directive, applicable à l'ensemble de l'Union Européenne, concerne la collecte et le recyclage des appareils usagés. Cette marque est apposée sur différents produits pour indiquer que ces derniers ne doivent pas être jetés, mais récupérés en fin de vie, conformément à cette directive.

Les utilisateurs d'équipements électriques et électroniques portant la marque DEEE, conformément à l'Annexe IV de la Directive DEEE, ne doivent pas mettre au rebut ces équipements comme des déchets municipaux non triés, mais ils doivent utiliser la structure de collecte mise à leur disposition pour le retour, le recyclage et la récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques et pour réduire tout effet potentiel des équipements électriques et électroniques sur l'environnement et la santé en raison de la présence possible de substances dangereuses. Pour plus d'informations sur les équipements portant la marque DEEE, consultez le site : <http://www.lenovo.com/lenovo/environment>.

Déclaration relative au recyclage pour le Japon

Collecte et recyclage d'un ordinateur ou d'un écran Lenovo usagé

Si vous devez mettre au rebut un ordinateur ou un écran Lenovo appartenant à la société qui vous emploie, vous devez vous conformer à la Loi pour la promotion de l'utilisation efficace des ressources. Les ordinateurs et les écrans sont catégorisés comme des déchets industriels et doivent être mis au rebut par une société d'élimination des déchets industriels certifiée par un organisme public local. Conformément à la Loi pour la promotion de l'utilisation efficace des ressources, Lenovo Japan assure, par le biais de ses services de collecte et de recyclage des PC, la collecte, la réutilisation et le recyclage des ordinateurs et écrans usagés. Pour plus de détails, visitez le site Web de Lenovo à l'adresse suivante : www.ibm.com/jp/pc/service/recycle/pcrecycle/.

Conformément à la Loi pour la promotion de l'utilisation efficace des ressources, la collecte et le recyclage par le fabricant des ordinateurs et écrans familiaux a commencé le 1er octobre 2003. Ce service est assuré gratuitement pour les ordinateurs familiaux vendus après le 1er octobre 2003. Pour plus de détails, visitez le site Web de Lenovo à l'adresse suivante : www.ibm.com/jp/pc/service/recycle/personal/.

Mise au rebut d'un composant d'ordinateur Lenovo

Certains produits informatiques Lenovo vendus au Japon peuvent comporter des composants contenant des métaux lourds ou d'autres substances dangereuses pour l'environnement. Pour éliminer correctement des composants usagés tels qu'une carte à circuit imprimé ou une unité, suivez les méthodes de collecte et de recyclage d'un ordinateur ou d'un écran usagé décrites ci-dessus.

Mise au rebut des piles au lithium des ordinateurs Lenovo

Une pile au lithium en forme de bouton est installée sur la carte système de votre ordinateur Lenovo afin d'alimenter l'horloge système lorsque l'ordinateur est éteint ou débranché de la source d'alimentation principale. Si vous souhaitez la remplacer par une pile neuve, contactez votre revendeur ou adressez-vous au service de réparation de Lenovo. Si vous l'avez remplacée vous-même et que vous souhaitez mettre au rebut la pile au lithium usagée, enveloppez-la d'un film vinyle, puis contactez votre revendeur et suivez ses instructions. Si vous utilisez un ordinateur Lenovo chez vous et que vous avez besoin de mettre au rebut une pile au lithium, conformez-vous aux prescriptions et réglementations locales.

ThinkCentre

Référence : 41T2843

(1P) P/N: 41T2843

